

PROGRAMME ÉDUCATIF

Le
Kan
gourou
CPE/BC



TABLE DES MATIERES

NOTRE MISSION	5
NOTRE VISION	5
NOS VALEURS	5
NOTRE HISTOIRE	10
Ce qui nous caractérise	11
Inclusion des besoins particuliers	11
L'éducation par la nature	12
NOS INSTALLATIONS	15
Le Kangourou	15
Le Petit Gourou	16
Le Koala	17
Les Petits Marins	18
La Forêt des Curieux	19
LES OBJECTIFS DU PROGRAMME ÉDUCATIF	20
Favoriser la cohérence des pratiques éducatives	20
Favoriser la continuité	20
LES APPROCHES ÉDUCATIVES DU PROGRAMME	20
L'humanisme	21
L'approche écologique	21
Théorie de l'attachement	22
L'apprentissage actif et accompagné	22
L'intervention de style démocratique	22
LES DIFFÉRENTS DOMAINES DE DÉVELOPPEMENT	24
Physique et moteur	25
Cognitif	27
Langagier	29
Social et affectif	31
LES DIMENSIONS DE LA QUALITÉ ÉDUCATIVE	33
L'interaction du personnel éducateur avec les enfants	33
Les expériences vécues par les enfants au service de garde	35
L'aménagement des lieux et le matériel	37

L'interaction entre le personnel éducateur et les parents	39
LE PROCESSUS DE L'INTERVENTION ÉDUCATIVE	40
L'observation	40
La planification et l'organisation de l'action éducative	40
L'action éducative	41
La réflexion-rétroaction	41
L'APPORT DU PROCESSUS DE L'INTERVENTION ÉDUCATIVE À LA RÉALISATION DU DOSSIER ÉDUCATIF DE L'ENFANT	42
Les principes de base	42
Chaque enfant est unique	43
L'enfant est l'acteur principal de son développement	43
L'enfant apprend par le jeu	43
Le développement de l'enfant est un processus global et intégré	43
ADAPTATION ET INTÉGRATION DE L'ENFANT À LA VIE EN COLLECTIVITÉ	44
PARTICIPATION ET IMPLICATION DES PARENTS	44
PARTICIPATION DU CPE LE KANGOUROU DANS LA COMMUNAUTÉ	45
LES SAINES HABITUDES DE VIE	46
De saines habitudes alimentaires	46
Le jeu actif et le développement moteur	48
Prévention et hygiène	50
LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL	51
L'accueil de l'enfant et son départ	51
Le changement de couches	51
Les jeux extérieurs	51
La détente ou la sieste	52
LES HORAIRES TYPES AU SERVICE DE GARDE	54
Journée chez les Poupons	54
Journée chez les 18-36 mois	55
Journée chez les 4-5 ans	56
ANNEXES	58
Annexe 1 - POLITIQUE DE RETRAIT	59
Annexe 2 - POLITIQUE DU TON DE VOIX	64
Annexe 3 - PROTOCOLES ALLERGIES / INTOLÉRANCES ALIMENTAIRES	66

Annexe 4 - DÉMARCHE DE PROMOTION ET DE	67
MISE EN VALEUR DU JEU ACTIF	67
Annexe 5 - GUIDE POUR LES ACTIVITÉS LUDIQUES TURBULENTES (CHAMAILLE) : les accepter sans les encourager	74
Annexe 6 - POLITIQUE RELATIVE AUX ENFANTS MALADES ET À L'EXCLUSION	78
La fièvre	79
Conjonctivite infectieuse	82
Diarrhée	83
Les vomissements	84
Maladies contagieuses et parasitaires	85
La pédiculose	86
Chirurgie — Fracture	87
Annexe 7 - POLITIQUE SUR LA PÉRIODE DE SIESTE ET DE REPOS	88
Annexe 8 – copie menu actuel	90
Références	91

NOTRE MISSION

Le Centre de la Petite Enfance Le Kangourou a pour mission d'offrir des services de garde éducatifs de qualité favorisant la santé, la sécurité, le développement et le bien-être des enfants en milieu familial et en installation. Nos milieux offrent un environnement qui stimule les habiletés des enfants plaçant chacun d'eux en position de réussite.

NOTRE VISION

Par sa diversité, son ouverture et son caractère novateur, notre organisation est reconnue comme un milieu de vie sain qui favorise le bien-être de chacun. Nous souhaitons maintenir et poursuivre la collaboration avec les parents, l'équipe du personnel et les partenaires de la communauté. Nous désirons exercer une influence significative sur le développement des enfants et de leur famille en cultivant de saines habitudes de vie. Le côté humain et le respect des différences sont au cœur de nos préoccupations.

NOS VALEURS

Le Bien-être

État de satisfaction du corps ou de l'esprit qui procure un sentiment agréable. Éprouver, ressentir du bien-être. Un bien-être total, complet. Un sentiment de bien-être.

L'engagement

Fait de prendre position, de s'impliquer publiquement dans un débat, un domaine, habituellement d'intérêt public. Engagement politique, social.

La famille

Qui concerne la famille en général ou en tant qu'ensemble humain concret et intégrer ses valeurs au sein du CPE.

L'ouverture d'esprit

Faire preuve de bienveillance, bonté, compréhension, humanisme, indulgence, patience, réceptivité, tolérance.

Envers l'enfant, je m'engage à vivre des expériences positives et créer des liens significatifs. À lui permettre de grandir et de se développer en ayant confiance en ses moyens.

Envers mes collègues, je m'engage à établir une bonne communication et partager ses idées dans un respect mutuel. À avoir du plaisir et contribuer à créer une ambiance chaleureuse. À relever les défis et travailler en équipe en misant sur les forces et les habiletés de chacun.



Envers les partenaires, je m'engage à les accueillir dans un esprit collaboratif et dans le respect des compétences de chacun.

Envers les parents, je m'engage à accueillir le parent, à être ouvert et à l'écoute pour développer une franche communication avec lui. À créer une belle collaboration entre le parent, son enfant et le personnel.

BIEN-ÊTRE

Envers mes collègues, je m'engage à être positive, réceptive et authentique pour travailler en équipe dans le plaisir et le respect du rôle de chacun.

Envers l'enfant, je m'engage à être disponible pour offrir des journées de qualité et des moments privilégiés avec chacun des enfants en les accompagnant à travers leur unicité. À faire preuve de souplesse et donner le meilleur de moi-même.



Envers les parents, je m'engage à être à l'écoute du parent concernant les besoins de son enfant. À être disponible pour l'accueillir en étant professionnel, sans jugement. À le soutenir et le référer au besoin.

Envers les partenaires, je m'engage à être disponible, discrète dans les échanges et avoir une bonne communication avec les professionnels

ENGAGEMENT

Envers mes collègues, je m'engage à être avenante et attentionnée. À valoriser une atmosphère agréable et d'entraide au sein de l'équipe.

Envers l'enfant, je m'engage à créer un milieu chaleureux avec des éléments de la famille de l'enfant. À créer un lien d'attachement et un sentiment de fratrie entre eux.



Envers les parents, je m'engage à être intègre, reconnaître et favoriser l'implication du parent dans un environnement accueillant, rassurant et sécurisant. À respecter le rythme de la famille de l'enfant.

Envers les partenaires, je m'engage à m'assurer que chaque personne qui entre dans notre installation se sente bien.

FAMILLE

Envers l'enfant, je m'engage à accueillir et guider chaque enfant selon ses intérêts en respectant ses différences, son histoire et son unicité. À tenir compte de ses forces et de ses défis.

Envers les parents je m'engage à accepter les différences et respecter les valeurs familiales tout en considérant les règles de la corporation. À faire preuve d'empathie face à la réalité de chacun, sans jugement, dans un cadre professionnel.

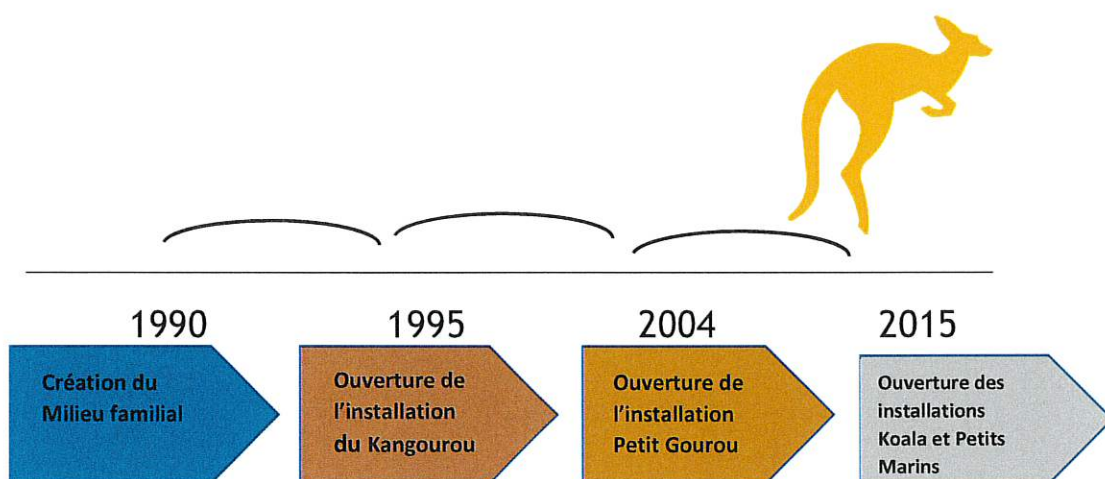


Envers mes collègues, je m'engage à reconnaître les forces et les limites de chacun. À être à l'écoute, s'encourager et se rappeler que la collaboration est la clé d'un esprit d'équipe.

Envers les partenaires, je m'engage à collaborer et travailler en concertation avec chacun d'eux.

OUVERTURE D'ESPRIT

NOTRE HISTOIRE



Le Centre de la petite enfance Le Kangourou (CPE) est un organisme à but non lucratif, qui offre des services de garde éducatifs à des enfants de la naissance à la maternelle, dans plusieurs municipalités du comté de Portneuf, depuis 1990.

En 1990, un premier permis de 50 places en milieu familial était accordé à notre organisme, nous portions alors le nom « Agence de garde Le Kangourou » notre permis a augmenté à 150 places en 1992. Afin de mieux répondre aux besoins des parents, le conseil d'administration décide alors de demander un permis pour opérer une garderie. C'est ainsi qu'en 1995, à l'ouverture de la garderie, notre nom change pour : « Les Services de garde Le Kangourou ». Nous avons alors un permis de 150 places en milieu familial et 49 places en garderie, dont 10 en pouponnière.

En 1997, la politique familiale amène des changements majeurs dont les places à contribution réduite (places à 5,00 \$), le programme éducatif, une nouvelle réglementation, l'obligation de diversification, etc. Nous obtenons une augmentation de vingt (20) places en milieu familial. Nous avons donc un permis de 170 places en milieu familial. L'appellation des termes change, on parle d'un CPE qui offre deux modes de garde soit, le volet installation et le volet milieu familial, le principe étant de répondre le mieux possible aux besoins des parents, de concilier travail et famille. Étant déjà diversifiés, nous portons alors le nom de « Centre de la petite enfance Le Kangourou » (CPE).

Pour répondre de façon plus adéquate aux demandes de parents qui ne cessent d'augmenter, en 2004-2005, nous sommes autorisés à faire un agrandissement à l'installation de Pont-Rouge qui nous permet de développer huit (8) places supplémentaires ainsi que l'ouverture d'une deuxième installation Le Petit Gourou, de vingt-neuf (29) places, à Neuville. Nous avons aussi reçu l'autorisation de développer vingt (20) places supplémentaires en milieu familial.

Depuis ce temps, en 2015, deux nouvelles installations ont vu le jour. Soit, l'installation Le Koala à Pont-Rouge de trente-neuf (39) places et Les Petits Marins à Neuville de trente-neuf (39) places également.

Et une toute dernière installation La Forêt des Curieux de (39) places à vue le jour en 2024 à Saint-Basile.

En résumé, le permis actuel du CPE Le Kangourou est de 568 places pour le volet milieu familial. Pour notre volet installation, Le Kangourou à Pont-Rouge a 62 places dont 10 en pouponnière, l'installation Le Petit Gourou à Neuville, à quant à elle 31 places dont 5 à la pouponnière. En ce qui concerne, Le Koala à Pont-Rouge, Les Petits Marins à Neuville et La Forêt des Curieux à Saint-Basile. Elles sont toutes à 39 places dont 5 à la pouponnière.

Ce qui nous caractérise

Le CPE le Kangourou offre des services de garde diversifiés. Depuis le tout début, les installations du Kangourou et du Petit Gourou offrent un service de garde composé de groupes d'âge homogènes, où les enfants sont regroupés par tranche d'âge, pour tous les groupes.

Depuis l'arrivée des installations du Koala et des Petits Marins, en 2015, des groupes multi-âges y ont vu le jour, ce qui veut dire un regroupement d'enfants ayant des âges variés pour les enfants de 18 mois à 3 ans (18 à 47 mois en date du 30 septembre). Pour ces deux installations, les poupons se retrouvent dans un même groupe et les enfants du groupe des 4 ans également. Le multi-âge se retrouve également dans notre installation La Forêt des Curieux à Saint-Basile.

L'approche pédagogique d'un ou l'autre des services apportent à l'enfant l'opportunité de se développer globalement et à son rythme.

Inclusion des besoins particuliers

Le CPE Le Kangourou veut offrir à l'enfant à besoins particuliers, un milieu de vie stimulant pour l'aider à participer pleinement à la vie éducative en service de garde. Pour ce faire, nous choisissons d'accepter l'enfant comme il est. Nous misons sur ses forces, sur ses qualités et mettons de l'avant tout son potentiel. Notre but est de permettre à l'enfant à besoins particuliers d'avoir sa place au même titre que les autres et de sensibiliser ses pairs à la différence pour mieux cheminer ensemble. Nous voulons que cet enfant évolue à son rythme et selon ses capacités tout en lui offrant un soutien éducatif de la part d'une éducatrice spécialisée quotidiennement. Pour y parvenir, nous travaillons de pair avec la famille de l'enfant et avec les ressources spécialisées externes (orthophoniste, ergothérapeute, travailleur social, etc.).

C'est pourquoi le CPE Le Kangourou accueille des enfants ayant des besoins particuliers depuis l'ouverture de sa première installation à Pont-Rouge en août 1995. Pendant de nombreuses années, les services de soutien et de stimulation ont été offerts par des éducatrices spécialisées à l'emploi du CPE, mais exclusivement à l'installation Le Kangourou de Pont-Rouge.

En mars 2015, le CPE a ouvert sa troisième et sa quatrième installation, à Neuville (Les Petits Marins) et à Pont-Rouge (Le Koala), dans lesquelles une place par groupe pour un total de cinq places par installation sont offertes en priorité à des enfants ayant des besoins particuliers. En 2024, la cinquième installation du Kangourou, La Forêt des Curieux voit le jour à Saint-Basile ce service offre des places pour les enfants ayant des besoins particuliers et de milieu défavorisé. Nous offrons donc aux enfants, les services d'une éducatrice spécialisée dans toutes nos installations sur une base quotidienne, si les besoins s'avèrent nécessaires.

Voilà la petite part que le CPE Le Kangourou fait pour tenter de faire une différence dans la vie des enfants de notre secteur.

L'éducation par la nature

Le programme éducatif du ministère nous mentionne l'importance des expériences sensorielles, de l'éveil au respect de l'environnement et de l'importance de l'aménagement de l'aire de jeu extérieure et du choix de matériel varié, stimulant et polyvalent. Le cadre de référence Gazelle et Potiron indique la nécessité de jouer dehors tous les jours dans un environnement stimulant, fonctionnel et sécuritaire, à l'intérieur comme à l'extérieur. C'est pourquoi nous avons décidé, au CPE Le Kangourou, de ramener la nature dans nos installations. L'atelier « Quand la nature reprend ses droits au CPE » suivi par la majorité de notre personnel en 2017 nous a aidés dans ce processus.

À cet effet, nos cours ont été aménagés avec la construction de modules de bois comme par exemple un coin cuisine, des petits ponts de bois, etc. Du matériel provenant de la nature a pris place dans nos cours et dans les locaux des installations (bûches, branches, cailloux, plantes, etc.) et quelques éléments ont été ajoutés pour développer la créativité de l'enfant et parfaire son exploration et sa découverte.

« Le contact direct avec la nature présente plusieurs bienfaits sur le développement global de l'enfant. Les constats de recherche sont assez révélateurs :

- Favorise le développement des habiletés physiques, sociales, langagières, cognitives et émotionnelles ;
- Stimule le développement des fonctions exécutives, dont les capacités attentionnelles ;
- Sollicite les capacités de raisonnement et de résolution de problème ;
- Stimule l'autonomie, la créativité et l'imagination ;
- Augmente le désir d'apprendre ;
- Développe la capacité à évaluer les risques liés aux actions et à l'environnement ;
- Favorise la confiance en soi, l'estime de soi, l'autodétermination et la résilience ;
- Permet l'éveil d'une sensibilité écologique (l'Écolittératie) ;
- Contribue à la bonne santé visuelle et auditive ;
- Permet l'acquisition de saines habitudes de vie.¹
-

Notre installation La Forêt des Curieux ouverte en 2024 instaurée tout près du centre nature à Saint-Basile à proximité d'un sentier et d'un boisé, se veut une installation centrée sur la nature.

¹ Source. : <https://cpejolicoeur.ca/diaporama/leducation-par-la-nature>

Voici en photos quelques exemples de notre aménagement nature

1



3



2



1. Coin nature dans nos locaux 2. Potager dans la cour 3. Tipi fait avec haricot



1



3



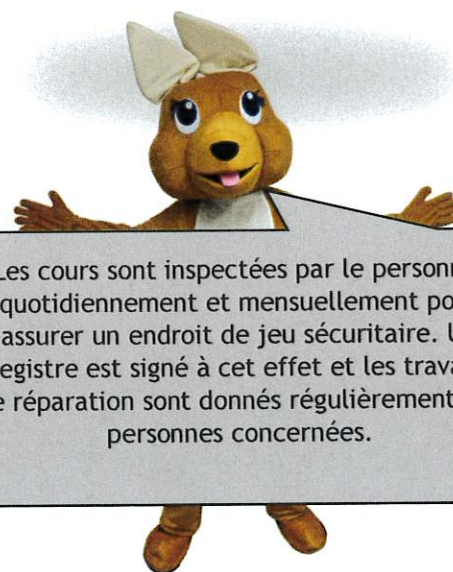
2



4



5



Les cours sont inspectées par le personnel quotidiennement et mensuellement pour assurer un endroit de jeu sécuritaire. Un registre est signé à cet effet et les travaux de réparation sont donnés régulièrement aux personnes concernées.

1. Utilise l'aménagement des lieux publics de la ville 2. Explore le boisé des alentours 3, 4, 5. La nature dans nos cours

NOS INSTALLATIONS

Le Kangourou



Située au 73 rue Pleau à Pont-Rouge. L'installation accueille 62 enfants, dont 10 à la pouponnière. Les groupes de 18 à 60 mois sont regroupés par tranches d'âge homogènes (18-35, 36,47 et 48-60).

L'installation accueille 52 enfants dont l'âge varie de 18 mois à 5 ans. Tous les locaux ont été conçus pour encourager le développement de l'autonomie des enfants, c'est pourquoi chaque local a sa propre salle de bain. Les repas et les collations sont servis dans les locaux des enfants. En été, lorsque la température le permet, les enfants peuvent manger à l'extérieur. Quelques activités se font en groupe multi âge, mais généralement les enfants sont regroupés de la façon suivante :

La répartition des groupes : Pouponnière

10 poupons peuvent être accueillis tous les jours à la pouponnière par 2 éducatrices, le ratio étant de 5 poupons par adulte. Les poupons sont âgés entre 3 mois et moins de 18 mois lors de leur intégration à la pouponnière.

La pouponnière possède des équipements conçus pour permettre l'apprentissage des tout-petits et qui ne servent qu'à eux. Une cour extérieure aménagée est aussi mise à leur disposition.

Les deux groupes des 18-35 mois

Leur local est situé au rez-de-chaussée et les enfants sont accueillis tous les jours par une éducatrice. Le ratio est d'une éducatrice pour huit (8) enfants pour les enfants de 18 à 36 mois.

Les deux groupes des 3 ans

Leur local est situé au 2e étage de la garderie. Le ratio est d'une éducatrice pour huit (8) enfants. Au total, seize (16) enfants y font leurs apprentissages.

Les deux groupes des 4 ans

Les enfants de 4 ans sont reçus dans deux grands locaux au 2e étage de la garderie. Deux (2) éducatrices y reçoivent les enfants (ratio 1/10 enfants) par groupe.

Le Petit Gourou



Située au 766 route 138 à Neuville.

L'installation accueille 31 enfants, dont 5 à la pouponnière. Les groupes de 18 à 60 mois sont regroupés par tranches d'âge homogènes (18-35, 36-47, 48-60).

L'installation accueille 26 enfants dont l'âge varie de 18 mois à 5 ans. Tous les locaux ont été conçus pour encourager le développement de l'autonomie des enfants, c'est pourquoi chaque local a sa propre salle de bain.

Les repas et les collations sont servis dans les locaux des enfants. En été, lorsque la température le permet, les enfants peuvent manger à l'extérieur. Quelques activités se font en groupe multi âge, mais généralement les enfants sont regroupés de la façon suivante :

La répartition des groupes : Pouponnière

5 poupons peuvent être accueillis tous les jours à la pouponnière par l'éducatrice. Les poupons sont âgés entre 3 mois et moins de 18 mois lors de leur intégration à la pouponnière. La pouponnière possède des équipements conçus pour permettre l'apprentissage des tout-petits et qui ne servent qu'à eux. Une cour extérieure aménagée est aussi mise à leur disposition.

Le groupe des 18-35 mois

Leur local est situé à côté de la pouponnière et les enfants sont accueillis tous les jours par une éducatrice. Le ratio est d'une éducatrice pour huit (8) enfants.

Le groupe des 3 ans

Leur local est situé à côté de celui des 4 ans. Le ratio est d'une éducatrice pour huit (8) enfants. La salle de bain est commune aux deux groupes. Il partage aussi le même vestiaire.

Le groupe des 4 ans

Leur local est adjacent à celui des 3 ans. Le ratio est d'une éducatrice pour dix (10) enfants. La salle de bain est commune aux deux groupes. Il partage aussi le même vestiaire.

Le Koala



Située au 8 rue du Croissant à Pont-Rouge.

L'installation accueille 39 enfants, dont 5 à la pouponnière. Les groupes de 18 à 47 mois sont composés d'enfants à multi âge, plus un groupe de 48-60 mois.

L'installation accueille en plus de la pouponnière, 34 enfants dont l'âge varie de 18 mois à 5 ans. Tous les locaux ont été conçus pour encourager le développement de l'autonomie des enfants, c'est pourquoi chaque local a sa propre salle de bain et un vestiaire adjacent. Les repas et les collations sont servis dans les locaux des enfants. En été, lorsque la température le permet, les enfants peuvent manger à l'extérieur.

La répartition des groupes : Pouponnière

Cinq (5) poupons peuvent être accueillis tous les jours à la pouponnière par l'éducatrice. Les poupons sont âgés entre 3 mois et moins de 18 mois lors de leur intégration à la pouponnière. La pouponnière possède des équipements conçus pour permettre l'apprentissage des tout-petits et qui ne servent qu'à eux. Une cour extérieure aménagée est aussi mise à leur disposition.

Les autres groupes

À l'exception de la pouponnière et du groupe des 4 ans cette installation a un fonctionnement multi âge. La répartition des enfants priorise que des enfants de 18 mois à 3 ans 11mois se retrouvent dans tous les groupes. Le ratio est d'une éducatrice pour huit (8) enfants. Il est donc possible de retrouver deux enfants d'âge différent, mais d'une même famille dans un même groupe à la demande des parents. Chaque éducatrice a donc des enfants de 18 mois à moins de 4 ans, à raison de 2-3 de chaque âge. Il est aussi possible pour un enfant de rester dans le même groupe pendant deux ou trois ans selon son âge à son arrivée puisque chaque année il y a seulement les enfants qui ont atteint l'âge de 4 ans qui transfère dans le groupe des 4-5 ans, dans ce groupe le ratio est de 10 enfants. En principe, dans cette installation, l'enfant ne change pas de groupe chaque année, selon son âge d'arrivée, il fera un maximum de trois groupes (pouponnière, multi âge et 4-5 ans).

Le groupe des 4 ans

Le ratio est d'une éducatrice pour dix (10) enfants.

Les Petits Marins



Situé au 240 rue Père-Rhéaume à Neuville. L'installation accueille 39 enfants, dont 5 à la pouponnière. Les groupes de 18 à 47 mois sont composés d'enfants à multi âge, plus un groupe de 48-60 mois.

L'installation accueille en plus de la pouponnière, 34 enfants dont l'âge varie de 18 mois à 5 ans. Tous les locaux ont été conçus pour encourager le développement de l'autonomie des enfants, c'est pourquoi chaque local a sa propre salle de bain et son vestiaire adjacent. Les repas et les collations sont servis dans les locaux des enfants. En été, lorsque la température le permet, les enfants peuvent manger à l'extérieur.

La répartition des groupes : Pouponnière

5 poupons peuvent être accueillis tous les jours à la pouponnière par l'éducatrice. Les poupons sont âgés entre 3 mois et moins de 18 mois lors de leur intégration à la pouponnière. La pouponnière possède des équipements conçus pour permettre l'apprentissage des tout-petits et qui ne servent qu'à eux. Une cour extérieure aménagée est aussi mise à leur disposition.

Les autres groupes

À l'exception de la pouponnière et du groupe des 4 ans cette installation a un fonctionnement multi âge. La répartition des enfants priorise que des enfants de 18 mois à 3 ans 11 mois se retrouvent dans tous les groupes. Le ratio est d'une éducatrice pour huit (8) enfants. Il est donc possible de retrouver deux enfants d'âge différent, mais d'une même famille dans un même groupe à la demande des parents. Chaque éducatrice a donc des enfants de 18 mois à moins de 4 ans, à raison de 2-3 de chaque âge. Il est aussi possible pour un enfant de rester dans le même groupe pendant deux ou trois ans selon son âge à son arrivée puisque chaque année il y a seulement les enfants qui ont atteint l'âge de 4 ans qui transfère dans le groupe des 4-5 ans, dans ce groupe le ratio est de 10 enfants. En principe, dans cette installation, l'enfant ne change pas de groupe chaque année, selon son âge d'arrivée, il fera un maximum de trois groupes. (Pouponnière, multi âge et 4-5 ans)

Le groupe des 4 ans

Le ratio est d'une éducatrice pour dix (10) enfants.

La Forêt des Curieux



Situé au 1 rue Adrien-Béland. L'installation accueille 39 enfants, dont 5 à la pouponnière. Les groupes de 18 à 47 mois sont composés d'enfants à multi âge, plus un groupe de 48-60 mois.

L'installation accueille en plus de la pouponnière, 34 enfants dont l'âge varie de 18 mois à 5 ans. Tous les locaux ont été conçus pour encourager le développement de l'autonomie des enfants, c'est pourquoi chaque local a sa propre salle de bain et son vestiaire adjacent. Les repas et les collations sont servis dans les locaux des enfants. En été, lorsque la température le permet, les enfants peuvent manger à l'extérieur.

La répartition des groupes : Pouponnière

5 poupons peuvent être accueillis tous les jours à la pouponnière par l'éducatrice. Les poupons sont âgés entre 3 mois et moins de 18 mois lors de leur intégration à la pouponnière. La pouponnière possède des équipements conçus pour permettre l'apprentissage des tout-petits et qui ne servent qu'à eux. Une cour extérieure aménagée est aussi mise à leur disposition.

Les autres groupes

À l'exception de la pouponnière et du groupe des 4 ans cette installation a un fonctionnement multi âge. La répartition des enfants priorise que des enfants de 18 mois à 3 ans 11mois se retrouvent dans tous les groupes. Le ratio est d'une éducatrice pour huit (8) enfants. Il est donc possible de retrouver deux enfants d'âge différent, mais d'une même famille dans un même groupe à la demande des parents. Chaque éducatrice a donc des enfants de 18 mois à moins de 4 ans, à raison de 2-3 de chaque âge. Il est aussi possible pour un enfant de rester dans le même groupe pendant deux ou trois ans selon son âge à son arrivée puisque chaque année il y a seulement les enfants qui ont atteint l'âge de 4 ans qui transfère dans le groupe des 4-5 ans, dans ce groupe le ratio est de 10 enfants. En principe, dans cette installation, l'enfant ne change pas de groupe chaque année, selon son âge d'arrivée, il fera un maximum de trois groupes. (Pouponnière, multi âge et 4-5 ans)

Le groupe des 4 ans

Le ratio est d'une éducatrice pour dix (10) enfants.

LES OBJECTIFS DU PROGRAMME ÉDUCATIF

Accueillir la petite enfance a pour fonctions de favoriser la qualité des services de garde, la cohérence entre les approches éducatives mises en œuvre dans les divers services éducatifs et la continuité des interventions éducatives effectuées auprès des jeunes enfants et leur famille.

Par ce programme, nous voulons favoriser la qualité éducative pour donner à l'enfant la possibilité d'apprendre et de se développer de façon harmonieuse.

Voici les cinq principes de base du programme :

- Le partenariat entre le SGEE et les parents est essentiel au développement harmonieux de l'enfant.
- L'enfant apprend par le jeu.
- L'enfant est l'acteur principal de son développement.
- Chaque enfant est unique.
- Le développement de l'enfant est un processus global et intégré.²

Favoriser la cohérence des pratiques éducatives

C'est en utilisant les orientations éducatives du programme éducatif que les SGEE se conforment aux prescriptions législatives et réglementaires du ministère. De plus, cela favorise l'adoption de pratiques éducatives cohérentes entre les différents SGEE du Québec. Les enfants devraient alors vivre des expériences similaires, s'ils transfèrent d'un milieu de garde à un autre.

Favoriser la continuité

La collaboration entre les ministères a pour but de contribuer à la stabilité et à la cohérence entre les interventions éducatives envers les jeunes enfants.

Ce programme s'inscrit ainsi en continuité avec la vision éducative promue dans les programmes d'éducation préscolaire prescrits par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour les enfants de 4 et 5 ans inscrits dans les écoles du Québec. Il est également établi en cohérence avec les interventions mises en place dans le cadre des services intégrés en périnatalité et en petite enfance offerts par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

LES APPROCHES ÉDUCATIVES DU PROGRAMME

L'humanisme, l'approche écologique, la théorie de l'attachement, l'apprentissage actif et accompagné et l'intervention de style démocratique en soutien à la sécurité affective de l'enfant et son apprentissage actif sont des fondements éducatifs du programme véhiculés dans notre milieu de garde. Ces principes nous permettent d'intervenir de façon éducative auprès de l'enfant. En voici une description plus détaillée pour chacune et comment nous l'appliquons au CPE Le Kangourou.

² Le programme éducatif des services de garde du Québec, 2019, p.7.

L'humanisme

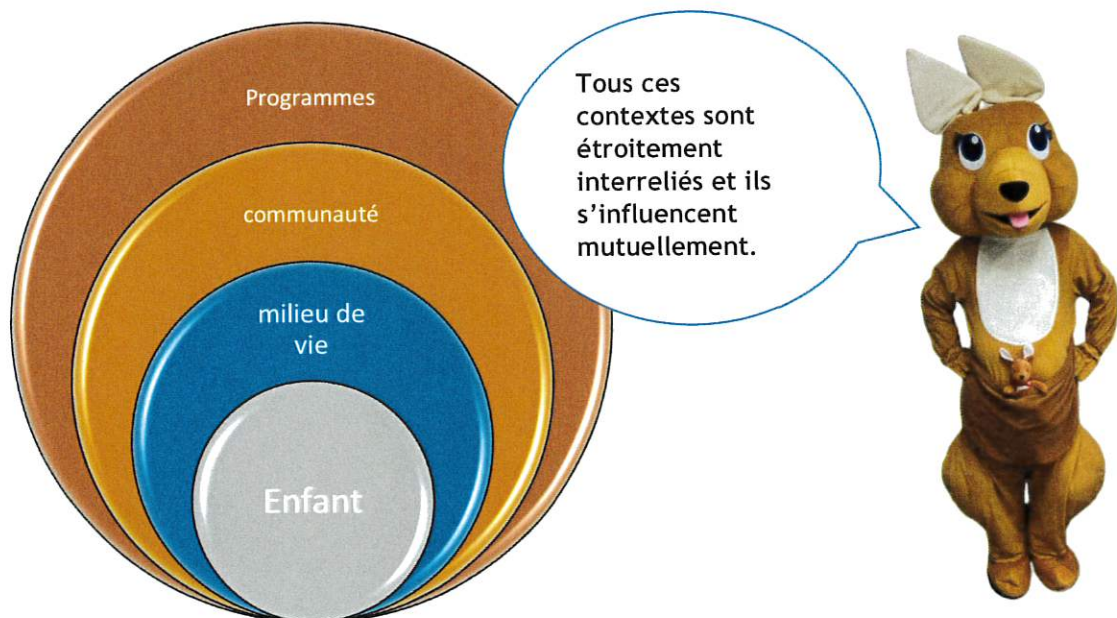
Cette approche qu'est l'humanisme considère l'être humain comme « un être ouvert », un être dont la nature n'est pas définie d'avance et une fois pour toutes, « un être capable de se changer, de se transformer, de s'améliorer. »³

Au CPE Le Kangourou, nous pouvons voir cette approche parce que le personnel éducateur :

- Soutient et encourage l'enfant dans ses jeux.
- Fais confiance en la capacité de chaque enfant de développer son plein potentiel.
- Applique des actions éducatives centrées sur les compétences, les besoins, la curiosité et la créativité de l'enfant.
- Porte un regard positif sur l'enfant.
- Différencie l'enfant de ses actions.
- Offre des expériences et donne des choix à l'enfant.
- Facilite les apprentissages de l'enfant et lui font vivre des réussites.⁴

L'approche écologique

« Le développement de l'enfant est influencé à la fois par des caractéristiques biologiques présentes à sa naissance, par son environnement immédiat, de même que par le contexte physique, socioéconomique et culturel plus large dans lequel il vit »⁵. Comme le démontre le schéma ci-dessous.



³ Le programme éducatif des services de garde du Québec, 2019, p.12.

⁴ Le programme éducatif des services de garde du Québec, 2019, p.7.

⁵ Le programme éducatif des services de garde du Québec, 2019, p.13.

Puisque l'environnement immédiat (réseau familial, communauté, SGE, etc.) qui gravite autour de l'enfant a un lien direct avec le développement harmonieux de celui-ci, il est primordial d'offrir un service de qualité. Voilà pourquoi au CPE Le Kangourou, nous travaillons à offrir un milieu de vie chaleureux, stimulant et sécuritaire. Pour nous, la collaboration avec les parents est essentielle pour le bon développement de l'enfant.

Théorie de l'attachement

L'attachement est un lien affectif durable qui provient d'interactions régulières et fréquentes entre l'enfant et les personnes significatives de son entourage.

Au CPE Le Kangourou, le personnel éducateur est appelé à tisser un lien d'attachement avec l'enfant dès le début de la fréquentation. Il prend le temps avec chaque enfant pour satisfaire ses besoins de base et de sécurité et pour développer une relation significative avec lui. Il offre également à l'enfant une présence sécurisante et un environnement prévisible pour l'aider à s'adapter et lui donner des repères de stabilité.

L'apprentissage actif et accompagné

« L'apprentissage actif est un processus par lequel l'enfant, en agissant directement sur les objets et en interagissant avec les personnes, les idées et les événements, construit une nouvelle compréhension de son univers » ⁶

« L'apprentissage accompagné... tout en laissant beaucoup d'espace aux choix, aux décisions et aux goûts des enfants, mise sur l'étayage, soit la présence active de l'adulte pour soutenir les apprentissages qu'ils sont prêts à réaliser, parfois avec un peu d'aide, » ⁷

Au CPE Le Kangourou, le personnel éducateur :

- Observe les enfants
- Doit bien connaître le développement de l'enfant
- Respecte les moments de concentration de l'enfant
- Attends pertinemment le bon moment avant d'intervenir
- Laisse l'enfant choisir par lui-même
- Offre du matériel adapté et différent
- Profite des occasions qui se présentent pour s'adapter
- Planifie un déroulement de la journée prévisible et souple
- Propose un environnement attrayant et varié
- Représente un modèle positif pour l'enfant

L'intervention de style démocratique

L'intervention démocratique est le style que nous favorisons au CPE Le Kangourou. C'est le juste milieu entre le style autoritaire et celui permissif. L'enfant se sent respecté tout en étant encadré, ce qui lui permet d'établir des relations affectives privilégiées avec le personnel qui

⁶ Le programme éducatif des services de garde du Québec, 2019, p 20.

⁷ Le programme éducatif des services de garde du Québec, 2019, p.20.

l'accueil au CPE. L'intervention se vit en partageant le pouvoir avec les enfants selon leur âge, leurs habiletés, les circonstances et le contexte.

Ce style d'intervention favorise l'autonomie, l'apprentissage actif et la confiance en soi ainsi que la capacité de l'enfant à établir des relations harmonieuses⁸

Au CPE. Le Kangourou nous favorisons les interventions de style démocratique en :

- Mettant en place un encadrement clair et constant
- Soutenant l'autorégulation des émotions et la résolution de conflit
- Organisant des repères dans le temps et des routines
- Offrant des choix à l'enfant
- Permettre à l'enfant :
 - D'exprimer ses besoins, ses émotions et son point de vue ;
 - De permettre de soumettre ses propres solutions ;
 - De choisir les activités qui le fascinent.
- Ayant des attentes adaptées
- Considérant l'erreur de l'enfant comme une opportunité de développement et d'apprentissage.

Une politique de retrait (annexe 1) et une politique du ton de voix (annexe 2) ont été mises à jour en fonction des objectifs visés par le programme éducatif et en lien avec l'intervention démocratique et les pratiques inappropriées.

⁸ Le programme éducatif des services de garde du Québec, 2019, p.24.

LES DIFFÉRENTS DOMAINES DE DÉVELOPPEMENT

Le développement de l'enfant est un processus global qui fait appel à tous les domaines : physique, moteur, cognitif, langagier, social et affectif. Ceux-ci interagissent entre eux à des degrés divers, selon les apprentissages de l'enfant, les expériences qu'il a vécues, ses champs d'intérêt et l'environnement dans lequel il évolue. Favoriser le développement global de l'enfant implique entre autres que le personnel éducateur offre des expériences éducatives variées adaptées à l'âge et aux besoins de chaque enfant qui soutiennent notamment les composantes suivantes :⁹

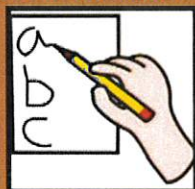
Physique et moteur

- santé et sécurité
- alimentation
- sommeil
- hygiène
- développement sensoriel
- schéma corporel
- motricité globale
- motricité fine



Cognitif

- attention
- mémoire
- fonction symbolique
- catégories et concepts
- raisonnement
- éveil aux mathématiques
- éveil aux sciences



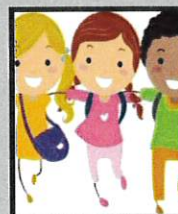
Langagier

- langage prélinguistique
- langage oral
- éveil à la lecture et à l'écriture
- développement graphique



Social et affectif

- attachement
- tempérament
- concept de soi
- identité
- compétences émotionnelles
- compétences sociales



⁹ Source : Accueillir la petite enfance, Le programme éducatif des services de garde du Québec

Le développement

Physique et moteur

« Le corps du jeune enfant est la porte d'entrée de son développement global et ses apprentissages. C'est avec son corps que l'enfant prend contact avec son environnement humain et physique et explore le monde qui l'entoure ».

10



Les besoins de santé et sécurité sont des besoins de base que le personnel éducateur assure de donner à l'enfant dès le début de la fréquentation du service de garde. Par la suite, jour après jour, l'alimentation, le sommeil et l'hygiène sont des besoins qui sont satisfaits selon le rythme de chacun dans le plaisir, l'exploration et la découverte. Le personnel permet à l'enfant de développer sa motricité fine par sa créativité à travers différents médiums pour lui permettre d'explorer en le laissant libre dans sa création. Le jeu actif, à l'intérieur comme à l'extérieur, fait partie de nos pratiques que nous prôtons pour faire bouger activement l'enfant en lui permettant de relever des défis selon son développement (salle de motricité dans chaque installation à la disposition des enfants, petit matériel de jeu moteur dans chacun des locaux).

Motricité fine

Dextérité

Mouvement fin de la main et des pieds

- Prendre des objets avec ses doigts (bouteille de lait, petits objets, etc.), pâte à modeler, pousser un ballon avec le pied, etc.
- Tenir un crayon, enfilage, empiler, découper, etc.

Motricité globale

Développement physique

Grands mouvements qui engagent tout le corps

Habiletés fondamentales

Habiletés de locomotion

Schéma corporel

¹⁰ Le programme éducatif des services de garde du Québec, 2019, p.100.

La latéralité

- Lancer, attraper une branche, frapper du pied un ballon, etc.
- Ramper, marcher sur des textures différentes, courir dans le gazon, etc.
- Nommer et identifier les parties de son corps
- De familiariser avec la gauche et la droite

Sens du mouvement

Conscience du corps en mouvement ou l'état statique

Conscience de la place que le corps occupe dans l'espace

Prise de conscience de ses mouvements

- Prise de conscience de mouvement par le Pédayoga, la danse, etc.
- Création de parcours moteur dans la grande salle
- Jouons dans le bloc moteur de la cour
- Développons les habiletés de mouvements en transportant des roches dans les brouettes.

Cinq sens

Développement sensoriel : ouïe, vue, odorat, goût, toucher

Conscience kinesthésique : la position du corps

- Odorat (aliments, jeu de pots d'odeur, les feuilles d'automne, etc.)
- Toucher (le bois, la boue, bacs sensoriels, carton, laine, etc.)
- Vue (jeux d'observation, kaléidoscope, livres d'images, etc.)
- Ouïe [instruments de musique, jeux de sons, bruits de l'environnement, etc.]
- Goûter [dégustation de nouveaux aliments, tire sur la neige, les haricots des plants dans la cour, etc.]

Le développement

Cognitif

« Le développement cognitif concerne la façon dont l'enfant acquiert des connaissances et comprend le monde qui l'entoure ».
« Les actions de l'enfant et la réflexion sur celles-ci suscitent le développement de la pensée et de la faculté de



Le développement cognitif comprend entre autres l'acquisition de nouvelles connaissances par l'attention, la mémoire, la fonction symbolique, le raisonnement, l'éveil aux mathématiques et aux sciences, les catégories et les concepts. En se développant dans un environnement varié et stimulant, l'enfant sera en mesure d'enrichir sa réflexion, sa créativité et son raisonnement. Les jeux à l'intérieur comme à l'extérieur, les activités et les routines de la vie quotidienne de notre service de garde lui offrent une panoplie de possibilité pour accroître son développement cognitif.

L'attention

Attention conjointe

- Jouons à des jeux d'équipe et de consignes
- Jeux de table avec des règles
- Interagir verbalement avec l'enfant (poser des questions, jaser, etc.)

La mémoire

Mémoire sensorielle, de travail et à long terme

- Routines journalières
- Horaire imagé qui sert de référence
- Apprendre des chansons
- Causerie qui donne la possibilité à l'enfant de nous parler de quelque chose qu'il connaît ou se souvient.

La fonction symbolique

Dessin comme image symbolique

¹¹ Le programme éducatif des services de garde du Québec, 2019, p. 118.

Se représenter mentalement un objet symbolique

- Jeu de cachette d'un objet.
- Utiliser des images, des chiffres, des lettres que l'enfant s'amuse à reconnaître.
- Jouer à faire semblant

La capacité à catégoriser et à conceptualiser

Objets abstraits, regrouper, classer et sérier

- Classification par couleurs, par formes, etc.
- Ranger les jouets au bon endroit, dans le bon bac identifié
- Sériation avec des petits cailloux et des petites branches

Le raisonnement

Résolution de problèmes, établir des liens entre la cause et l'effet

- Aider les enfants dans leur résolution de conflits
- Soutien l'enfant dans son questionnement face à une difficulté ou un défi
- Jouer à des jeux de séquence et de logique, faire des casse-têtes, etc.

L'éveil aux mathématiques et aux sciences

Nombre, formes, mesure, orientation spatiale et temporelle.

Démarches scientifiques, éveiller sa curiosité

- Utiliser les chiffres dans des jeux (ex. domino, jeux de marelle), dans le local (ex. date de fête), dans des chansons ou comptines ou pour faire le décompte de verre de lait par exemple.
- Faire un jardin pour comprendre comment les légumes poussent.
- Faire vivre des expériences scientifiques pour émettre des hypothèses, la notion de ce qui flotte ou qui coule, du chaud et du froid, etc.
- Expérimenter les mélanges de couleurs ou de matière (eau et sable-boue)

Le développement

Langagier

« ... l'enfant doit percevoir les sons entendus, dégager le sens du mot formé par les sons à partir du contexte, produire ces mêmes sons et emmagasiner toutes ces informations dans sa mémoire ».

12



Le développement du langage passe par le langage prélinguistique, le langage oral, l'éveil à la lecture et à l'écriture et par le développement graphique. L'enfant commence à entendre des mots qui lui sont répétés mainte et mainte fois ce qui l'amène à parler à son tour. Les histoires qui lui seront racontées l'amèneront à développer son imaginaire, enrichir et varier son vocabulaire, ce qui l'aidera par la suite à développer davantage sa façon de communiquer avec ses pairs. À chaque moment de la journée au CPE Le Kangourou, nous encourageons le développement du langage de l'enfant. Par le jeu, ses interactions, les routines, etc., l'enfant a un monde de découvertes qui l'attend.

Langage prélinguistique

Productions de sons (cris, pleure, babillage, gazouillis, etc.)

Communication gestuelle

Distinction de la langue maternelle

- Jeux de sons ex : des animaux, d'une chanson.
- Utilise la communication gestuelle (langage des signes au besoin, allô de la main)
- Encourage l'enfant à parler, à nommer ou se faire comprendre
- Le personnel éducateur verbalise et répète les actions, les objets qui entourent l'enfant.

Langage oral

Les protomots et premiers mots

Les phrases

- Mets des livres imagés à la disposition de l'enfant
- Jouons à des jeux : chansons, comptines, causerie, jeux de table, devinette
- Encourage l'enfant à se faire comprendre par des mots
- Enrichir le vocabulaire par des histoires racontées
- Reformule les phrases de l'enfant correctement

¹² Le programme éducatif des services de garde du Québec, 2019, p. 136.

- Donne des consignes courtes

L'éveil à la lecture et à l'écriture

Fonctions de l'écrit

Sensibilité phonologique

Principe alphabétique

Écriture spontanée

- Coin de lecture aménagé dans chaque local
- Lis une histoire quotidiennement à l'intérieur ou à l'extérieur
- Bacs identifiés dans le local à l'aide d'une photo, vestiaires avec casiers identifiés au
- Nom de l'enfant
- Disposons d'un croque-livres dans le portique du CPE pour favoriser l'échange de livres entre les familles.
- Écris au Père-Noël
- Visite à la bibliothèque municipale à l'occasion

Développement graphique

Gribouillis

Préschématisme

- Développe la créativité de l'enfant par le dessin libre avec différents médiums (Crayons-feutres, craies, peinture, etc.)
- Explore les différentes formes, textures, etc.

Le développement

Social et affectif

« Le jeune enfant est avant tout un être social qui se développe au contact des autres ».

« ... le développement social et affectif du jeune enfant, à l'instar de son développement dans chacun des domaines, s'appuie sur l'attachement qu'il ou elle a pu tisser avec ses parents et sur ses relations affectives significatives avec d'autres adultes qui en prennent soin ».



Le développement social et le développement affectif sont étroitement liés l'un à l'autre. Ils se manifestent par le tempérament, le concept de soi, l'identité, les compétences émotionnelles et les compétences sociales. La relation affective que l'enfant développe avec ses parents ou toutes personnes significatives de son entourage doit être chaleureuse, stable et sécurisante pour l'épanouissement harmonieux de l'enfant.

Les activités, les jeux, les routines et les transitions amènent à l'enfant une panoplie d'opportunités pour apprendre à interagir avec ses pairs et en collectivité.

Tempérament

La capacité de s'adapter à la nouveauté et aux changements, humeur.

- Apprendre à l'enfant à faire face aux changements, aux événements de la vie
- Permettre à l'enfant par le jeu d'explorer la nouveauté, développer sa créativité

Concept de soi

**Perception de soi, la reconnaissance des caractéristiques propres et des différences
L'estime de soi**

- Valoriser les efforts et les défis entrepris par l'enfant
- Mettre en avant plan, les réalisations de l'enfant
- Verbaliser les réussites pour qu'il prenne connaissance de ses forces
- Donner des responsabilités selon ses capacités

Identité

¹³ Le programme éducatif des services de garde du Québec, 2019, p. 136.

L'identité personnelle : être distinct, caractéristiques physiques, habiletés, traits personnels

L'identité sociale : famille, groupe du SGÉE, groupe culturel

- Jouer aux jeux symboliques pour s'identifier à des modèles
- Échanger durant la journée sur leur famille
- Identifier les besoins, les intérêts de chacun
- Faire connaître la différence de chaque personne (besoins particuliers, culture, etc.)

Les compétences émotionnelles

L'expression des émotions

La compréhension des émotions

La régulation des émotions

- Par le jeu, faire comprendre les émotions
- Afficher des images sur les émotions
- Visite de Brindami

Les compétences sociales

Les règles de vie en société

La conscience de l'autre

Les relations entre les pairs

La résolution de conflits interpersonnels

Les comportements prosociaux

- Faire connaître nos règles de vie (politesse, respect des consignes, etc.)
- Encourager les enfants à partager ou à aider l'autre
- Apprendre à résoudre un conflit
- Jeux de travail d'équipe ou de groupe (jeu de construction collective, soccer, etc.)

Le développement global de l'enfant est au cœur de nos préoccupations, nous voulons leur donner la chance de se développer dans tous les domaines : physique et moteur, cognitif, langagier, affectif et social. Dans ce sens, par nos activités, nous reconnaissons que d'attribuer une égale importance à chacun des domaines et de reconnaître qu'ils sont interreliés, amènera à l'enfant la chance de se développer entièrement.

LES DIMENSIONS DE LA QUALITÉ ÉDUCATIVE

Elles sont au nombre de 4 et façonnent, au jour le jour, la vie des enfants au service de garde. Elles guident le personnel éducateur dans leur « savoir-être » et leur « savoir-faire » auprès des enfants.

Pour chacune des dimensions et leurs composantes, voici des comportements observables démontrant comment nous mettons en application ces dimensions que voici :

1. L'interaction du personnel éducateur avec les enfants.
2. Les expériences vécues par les enfants au service de garde.
3. L'aménagement des lieux et le matériel.
4. L'interaction entre le personnel éducateur et les parents.

L'interaction du personnel éducateur avec les enfants

Le soutien affectif

Sa présence est importante afin de favoriser le bien-être de l'enfant, son estime de lui et son adaptation à la vie au service de garde.

- Le personnel éducateur se doit d'instaurer un climat positif dans le groupe procurant un sentiment de sécurité à l'enfant propice aux relations et aux apprentissages. Par exemple, l'enfant a visité son nouveau local avant de changer de groupe, et un lien avec sa nouvelle éducatrice a pu s'établir précédemment en la côtoyant régulièrement dans la cour extérieure. L'enfant nouveau aura eu la possibilité de venir visiter le service de garde avec sa famille avant son premier jour.
- Le personnel éducateur démontre de l'enthousiasme d'être auprès de l'enfant et interagit avec respect envers lui. Son attitude chaleureuse et attentionnée permet de créer des liens durables avec l'enfant. Son soutien et ses encouragements permettent à l'enfant de s'engager dans des interactions positives avec ses pairs.
- Le personnel éducateur, après observation et analyse des situations plus négatives dans le groupe, met en place des stratégies afin de retrouver une certaine harmonie. Ces stratégies peuvent aller d'une présence bienveillante plus accrue auprès d'un enfant, de l'outiller et le soutenir lors de résolution de conflits, de lui permettre de bouger dans le local avec du matériel moteur mis à sa disposition en tout temps ou encore de prendre quelques minutes le matin à l'accueil pour le bercer, sachant que ce moment contribuera à son sentiment de sécurité affective.
- Le personnel éducateur développe une sensibilité qui lui permet de décoder et de répondre au langage verbal et non verbal de l'enfant, il reconnaît les émotions et offre du réconfort au moment opportun, il reconnaît également les difficultés rencontrées par certains et apporte l'aide nécessaire.

- Selon les besoins, il pourrait être possible d'avoir la visite de la marionnette Brindami qui parle de situations courantes vécues par l'enfant notamment sur le contact avec les autres, les émotions, le contrôle de soi et la résolution de problème. À la suite de chaque rencontre, le personnel éducateur réinvestit le sujet en partant des exemples du quotidien afin de renforcer les habiletés sociales de l'enfant et son mode d'apprentissage.
- Le personnel éducateur prend en considération le point de vue de l'enfant, il offre des choix dans les activités, il s'adapte aux idées de l'enfant et les intègre dans la mesure du possible à la situation tout en expliquant le pourquoi, ou les proposera à un autre moment. Il encourage l'enfant à prendre la parole lors de causerie, échanges lors des collations ou dîners. Il propose des responsabilités et soutient l'enfant dans la réalisation de celles-ci dans le but de favoriser son appartenance au groupe, son estime de soi et son autonomie.

L'organisation de la vie en collectivité

Sa présence est importante puisque le cadre de vie instauré par le personnel éducateur dans la journée permet à l'enfant de se sentir en sécurité, tout en apprenant à vivre en groupe.

- Le personnel éducateur organise la journée avec une base connue de l'enfant. En effet la routine est rassurante et lui permet de savoir ce qu'il a à faire, où sont les choses et ce qui est attendu de lui. En fonction du groupe, un horaire imagé de la journée lui permet de s'y référer de façon autonome. Les consignes sont claires et constantes. Le personnel éducateur par le fait d'une certaine autonomie de l'enfant se rend plus disponible pour l'enfant qui a besoin d'aide et anticipe les difficultés de comportement.
- Le personnel éducateur, tout en faisant preuve de flexibilité offre des activités d'apprentissage de manière constante, exemple lors de l'habillage, des routines de soins, des moments de repas, de transition ou encore lors d'activités proposées. Par sa planification et son organisation il réduit au minimum le temps nécessaire aux tâches de base, comme exemple de prendre les présences et départs sur la tablette, de remplir les journaux de bord de façon électronique lors de la sieste.
- Le personnel éducateur implique activement l'enfant en encourageant sa participation et en suscitant son intérêt, comme exemple en donnant des responsabilités, en chantant avec des mouvements, en apportant un nouvel élément déclencheur et du matériel autant visuel qu'auditif ou kinesthésique. Il utilise les occasions d'apprentissage que le contexte offre en s'impliquant délicatement dans la situation de jeu de l'enfant, en posant des questions sur son jeu, en s'intéressant au pas de plus. Le personnel éducateur, par son attitude, sa planification et ses actions éducatives permet d'offrir des occasions d'apprentissage diverses et variées.

Le soutien à l'apprentissage

Sa présence est importante pour soutenir le développement de l'enfant dans chacun des domaines de son développement global.

- Le personnel éducateur encourage la créativité de l'enfant en proposant du matériel varié ou en demandant ce dont il a besoin. Par sa disponibilité et ses questions, il l'aide à développer et structurer son idée. Grâce à des jeux de société, activités scientifiques,

il aide l'enfant à développer ses habiletés de raisonnement, comme la comparaison, le contraste, la résolution de problème. Par l'observation d'une situation concrète à l'intérieur comme à l'extérieur, il aide l'enfant à faire des liens avec sa vie ou ses expériences antérieures ce qui lui permet de développer différents concepts. Comme exemple, l'adulte demande à l'enfant comment il connaît cette réponse, un échange avec les autres enfants va s'en suivre et enrichir la discussion.

- Le personnel éducateur par son observation, ses questions, ses validations est attentif à découvrir la zone proximale de développement de l'enfant et ainsi étayer l'apprentissage avec d'autres choix, questionnement ou matériel. Il renforce les enfants dans leur persévérance, leurs étapes réalisés de découvertes et d'explorations plutôt que sur le résultat.
- Le personnel éducateur encourage l'enfant à parler et poser des questions. Il amène de nouveaux mots de vocabulaire, verbalise ses actions et celles de l'enfant au courant de la journée afin de développer de nouvelles habiletés langagières chez l'enfant. Dans les groupes des plus petits, les mots sont présents pour expliquer une action ou une émotion, pour demander à l'enfant un petit temps d'attente, l'adulte va l'outiller par un mot simple à gérer un conflit comme exemple « c'est à moi ! »
- Le personnel éducateur offre plusieurs occasions dans la journée pour soutenir l'enfant dans l'exploration de la littératie et de la numératie. Exemple avec des chansons, des comptines avec des rimes, avec des livres et histoires, ou encore avec des jeux de « chercher l'intrus » pendant le rangement et des activités scientifiques.

La surveillance constante

Nous nous assurons que les enfants à qui nous fournissons des services de garde sont sous constante surveillance (visuellement et auditivement) et qu'une attention plus particulière leur est accordée lorsqu'ils utilisent l'équipement de jeu ou lorsqu'ils participent à une activité extérieure ou à une sortie.

Ce qui signifie également qu'en tout temps, la sieste est sous surveillance constante (visuellement et auditivement).

Les expériences vécues par les enfants au service de garde

Un horaire adapté au rythme de l'enfant :

Sa présence est importante puisque chaque moment de la journée contribue au développement de l'enfant.

- Le personnel éducateur malgré un horaire établi reste souple dans le déroulement de la journée afin d'encourager l'enfant à initier, créer et mener son propre jeu. Cette attitude est encore plus marquée pour les poupons. L'adulte essaie, dans la mesure du possible de respecter le rythme de l'enfant et de lui laisser le temps pour faire ses découvertes, autant dans les routines que les périodes de jeu intérieur ou extérieur.

- Dans les groupes multi-âge, l'adulte, par son observation, adapte les moments de routines et de transition et période de jeu au rythme de l'enfant.
- L'utilisation et le partage de la salle motrice permettent à chaque groupe d'aller jouer à des jeux plus moteurs et les périodes de jeux extérieurs permettent à l'enfant de varier son intensité de jeu (faible, modérée, intense). Le personnel encourage le plus possible, le jeu actif.
- Les horaires de repas et de repos ont une certaine marge de manœuvre en fonction de l'âge du groupe d'enfants.
- Le temps d'attente est limité, exemple en faisant participer l'enfant aux tâches courantes : un enfant pourra être responsable d'appeler ses pairs, un par un pour le brossage des dents, ou les plus petits iront mettre leurs bavettes et débarbouillettes après le dîner dans l'endroit prévu.

Le jeu amorcé par l'enfant

Sa présence est importante puisqu'il favorise l'apprentissage actif, tout en sachant que l'enfant apprend par le jeu.

- Le personnel éducateur propose quotidiennement des périodes de jeux libres (intérieur ou extérieur) pour permettre à l'enfant d'avoir le temps d'explorer, de complexifier son jeu, de chercher des solutions, de développer son autonomie, sa curiosité et sa socialisation. L'enfant est heureux de réaliser qu'il peut faire des choses par lui-même, cela accroît sa motivation, son désir d'apprendre et son développement global. La présence bienveillante de l'adulte au côté de l'enfant va le soutenir dans tout ce processus. Le personnel va s'impliquer et s'ajuster pour apporter une démarche éducative si nécessaire dans le jeu amorcé par l'enfant.

Les activités proposées

Le personnel éducateur planifie des activités en fonction de ses observations, des champs d'intérêt et des habiletés actuelles ou futures de l'enfant. Il propose une variété d'activité touchant les différentes sphères de développement comme de l'art, du yoga, de jeux de groupe, de cuisine, de découverte dans les bacs matière, de déguisements, et s'adapte en fonction de la réaction de l'enfant, et de ses choix. Ces propositions visent à enrichir l'exploration et l'expérimentation de nouvelles connaissances ou de nouveaux apprentissages. Les activités peuvent se réaliser en individuel, en sous-groupe ou en groupe.

- Le personnel éducateur propose occasionnellement une vidéo ou un film éducatif lors d'activité planifiée comme exemple un court film pour le temps des fêtes, une vidéo montrant le décollage et atterrissage d'un avion, la naissance d'un poulain ou encore une vidéo sur le thème des microbes et du lavage de mains. Un échange avec l'enfant permettra de valider et de bonifier sa compréhension sur le sujet.

Les routines et les transitions

Le personnel éducateur utilise ces moments de la vie quotidienne, connus par l'enfant, pour soutenir son développement global. Comme exemple, il soutient l'aide et l'autonomie à l'habillage au vestiaire, favorise l'acceptation du temps d'attente, de gestion de ses difficultés en demandant de l'aide et en remerciant, en favorisant l'entraide entre les pairs ou encore pour les plus petits en nommant les parties du corps.

- Les activités de routines et transitions sont connues de l'enfant et peuvent être animées pour enrichir le côté ludique de l'apprentissage.
- Ces périodes permettent d'avoir un contact privilégié et personnalisé avec l'enfant et de renforcer les liens avec lui : comme exemple, le temps de donner un biberon, de lui nettoyer le visage, de changer une couche, d'aider un enfant aux toilettes, ou encore un petit moment douceur avant la sieste.

L'aménagement des lieux et le matériel

Un espace de vie confortable et chaleureux

Sa présence est importante pour donner un sentiment de sécurité à l'enfant et permettre de réaliser des apprentissages dans chacun des domaines de développement.

- Le personnel éducateur et les enfants vivent dans un local bien aéré, avec un éclairage naturel suffisant, une température adéquate. Le niveau de bruit est contrôlé par des panneaux acoustiques dans certains locaux et des bas de chaises en caoutchouc pour d'autres ; des rideaux ou parures atténuent également le niveau sonore. Le local n'est pas surchargé.
- Le personnel éducateur a suivi la formation de Martin Liberio sur l'aménagement du local : « Des lieux bien à eux » afin de créer un environnement chaleureux, stimulant et pouvant influencer le comportement de l'enfant. Comme exemple, chaque objet à sa place avec des bacs identifiés, il y a plus de matériel à disposition de l'enfant. Le local est partagé en aires de jeux différentes suscitant pour certaines l'émerveillement et la magie. Comme exemple, nous retrouvons un petit coin doux et un coin permettant le jeu moteur dans tous les locaux ainsi que ceux de la pouponnière.
- Les cours extérieures sont également partagées en aires de jeu différentes avec du matériel adapté pour chacune d'elle. Elles peuvent être personnalisées l'été avec de la végétation, des tissus, rideaux, tipi, etc.

Des lieux et du matériel sains et sécuritaires

- Le personnel éducateur aménage les coins du local de façon chaleureuse, fonctionnelle pour permettre à l'enfant de développer son autonomie, son initiative, et sa prise de risque calculé.
- Le personnel s'assure d'offrir du matériel fonctionnel et en bon état.
- Le personnel éducateur est attentif également à organiser l'environnement ou le matériel en fonction d'enfants à besoins particuliers. Un espace ou bac de jeu pour cet enfant sera aménagé et connu de tout le groupe. Pour les groupes de multi-âges, certains bacs de jeu, par souci de sécurité, seront donnés sur demande.
- Le personnel éducateur par l'inspection mensuelle de son local veillera au maintien des lieux et du matériel sains et sécuritaires.

Variété, polyvalence et accessibilité

- Le personnel éducateur utilise des meubles pour diviser les aires de jeu, ce qui permet la division naturelle des enfants en sous-groupe et favorise les interactions. Il enrichit l'environnement ou une aire de jeu en fonction du moment. Ces aires de jeux restent flexibles pour s'adapter à d'autres besoins comme un grand jeu moteur ou la sieste des enfants.
- Le personnel éducateur a mis en place dans les locaux un coin de jeu symbolique, d'art, de jeu de table, un coin doux, un coin de construction et un emplacement de jeu moteur.
- Les locaux des pouponnières sont également aménagés avec des aires de jeux permettant la découverte, l'interaction entre les pairs, la stimulation et la détente. Un coin moteur permet à l'enfant de stimuler son développement moteur. Un local à part est réservé pour la sieste des poupons.
- Le matériel qui se trouve dans différentes aires de jeu est diversifié, polyvalent et en quantité suffisante, il reflète, dans la mesure du possible, les diversités culturelles et familiales. L'enfant peut le déplacer d'une aire à l'autre pour lui permettre d'aller plus loin dans son jeu. Le matériel est approprié aux différents besoins de développement de l'enfant en fonction des 4 domaines de développement et son renouvellement est fait lorsque nécessaire après observation du personnel éducateur. Un budget lui est alloué chaque année pour ces besoins.
- Du matériel adapté aux enfants à besoins particuliers aura été judicieusement sélectionné en collaboration avec les professionnels, le personnel et le parent.

Un espace de travail adapté aux besoins du personnel

Sa présence est importante afin d'offrir au personnel un milieu de travail agréable, pratique et sécuritaire.

- Le personnel éducateur a accès à un espace de rangement pour mettre ses effets personnels. Dans les locaux et/ou vestiaires, il a accès à une chaise basse adaptée pour adulte, un banc à roulette, une chaisière, une chaise berçante, un marchepied et un évier à sa hauteur. Les panneaux acoustiques dans certains locaux contribuent à un environnement de travail moins bruyant.
- Du matériel adapté est fourni pour améliorer l'utilisation de la tablette lors de la rédaction des journaux de bord.
- Un téléphone dans le local ou à côté permet la communication interne et avec le parent pour des informations ponctuelles.
- En faisant partie d'une Mutuelle de Prévention, le CPE a mis beaucoup de choses en place, tant en aménagement ou matériel qu'en procédure dans le but de diminuer les risques de blessures au travail.
- Le personnel éducateur a accès à une salle d'employé lui permettant de se détendre lors de sa pause ou de travailler lors de ses planifications ou rédaction du portrait de l'enfant.

L'interaction entre le personnel éducateur et les parents

Une bonne relation avec le parent est un indice important de la qualité des services offerts à l'enfant. Le personnel éducateur reconnaît l'expertise du parent et sa connaissance de l'enfant. Le parent dès sa première visite d'accueil au CPE crée un lien avec le personnel. C'est au fil des échanges que la confiance mutuelle et la collaboration avec le parent se développent. Rapidement en début d'année, une rencontre avec les parents et le personnel dans chaque groupe est mise en place. Une rencontre est également prévue avant l'arrivée d'un enfant à besoins particuliers avec la famille et les professionnels s'ils sont dans le dossier.

- Le parent a à sa disposition différents moyens de communication tels que le journal de bord de Casiope avec une possibilité de messages électroniques rapides, des appels téléphoniques pour les nouvelles familles, des courriels, de l'affichage dans les bâtisses, des échanges informels en venant chercher l'enfant, les portraits périodiques 2 fois par année avec la possibilité d'une rencontre avec le personnel éducateur.
- Le personnel éducateur accueille tous les jours le parent tout en respectant sa réalité familiale, il écoute ses besoins et outille le parent par des petits trucs et le réfère au personnel de gestion ou autres ressources si besoin.

- Les prises de décisions sont amenées en collaboration avec le parent et dans le respect des réalités de chacun.

LE PROCESSUS DE L'INTERVENTION ÉDUCATIVE

Le processus de l'intervention éducative est une démarche essentielle pour planifier et cibler des intentions éducatives appropriées afin de soutenir le développement de l'enfant et de favoriser son apprentissage actif. Il est au cœur des actions éducatives de l'éducatrice. Cette démarche comprend 4 étapes :

L'observation

- Elle doit être planifiée : j'observe qui ? quoi ? quelle piste d'observation ? quand ? où ?
- Elle doit se faire à différents moments de la journée et de façon continue.
- Elle doit recueillir des faits qui permettent de décrire comment l'enfant se développe dans les 4 domaines de son développement (cognitif, langagier, socioaffectif et moteur).
- Elle doit être objective et mise dans son contexte.
- Elle permet aussi de voir l'aménagement du local en regardant quelle aire de jeu est le plus ou le moins utilisée, si le matériel est adapté, adéquat et sécuritaire.
- Elle permet de remarquer les intérêts des enfants, la fréquence d'un comportement dans une journée, etc.
- Elle permet d'alimenter des discussions avec les parents.
- Le personnel éducateur utilise pour cela plusieurs outils comme une feuille de pistes d'observation « À petits pas » de Casiope, en fonction des domaines du développement, un tableau d'observation pour noter l'idée du moment. Il consigne par la suite, les observations dans le journal de bord numérique « À petits pas » de Casiope et les classent en fonction de la sphère de développement ciblée.

La planification et l'organisation de l'action éducative

- Le personnel éducateur dispose de temps qui lui est alloué à chaque semaine pour faire sa planification.
- Pendant cette période il prend un moment, pour interpréter et analyser ses observations afin de trouver des ressemblances ou des constances dans les jeux, les compagnons de jeu ou les intérêts. Il lui sera possible par la suite d'établir la zone proximale de développement de l'enfant dans le but de poser des actions d'étayage à son égard.
- Le personnel éducateur utilise la grille de développement de Casiope pour aider à situer l'enfant dans son développement et ajuster son action.

- Il planifie ensuite ses interventions, ses activités dirigées ou libres, son matériel en tenant compte des besoins et intérêts des enfants et en fonction de leur niveau de développement.
- La planification initiale reste souple pour faire place aux imprévus et ainsi saisir les occasions d'apprentissage qui peuvent se présenter.

L'action éducative

- Elle permet de mettre en œuvre le choix fait lors de la planification tout en restant flexible.
- Elle s'exerce de façon consciente et intentionnelle afin d'accompagner, guider, encourager l'enfant et de soutenir son apprentissage
- Elle propose des expériences variées qui favorisent le développement global de l'enfant, par exemple de vider un sac de feuilles d'automne dans une partie du local pour ramener la nature à l'intérieur tout en développant les sens de l'odorat, de la vue et de l'ouïe.
- Elle permet des interactions avec le groupe, avec les enfants et les parents. Ceux-ci ont déjà pris connaissance du journal de bord électronique avant de venir chercher leurs enfants, ce qui permet des échanges concrets sur le vécu de l'enfant.
- Elle permet de modifier l'aménagement des lieux en fonction d'une intention éducative et de proposer du matériel différent aux enfants. Par exemple de retourner les tables et d'entourer les pattes pour en faire un bateau et prendre la collation à l'intérieur.

La réflexion-rétroaction

Le personnel éducateur fait le point sur l'ensemble du processus de l'intervention éducative. Cette réflexion permet :

- De valider la justesse des observations.
- De valider la pertinence de la planification et de l'organisation.
- De valider le bien-fondé des actions éducatives mises en place.
- De s'ajuster et de réorienter les expériences éducatives appropriées à chacun des enfants.

Il dispose pour l'aider d'une section « Analyser les observations » et de « Statistiques » dans le journal de bord numérique « À Petits Pas » lui permettant :

- De suivre le cheminement de l'enfant sur un ou plusieurs aspects de son développement et de demeurer alerte sur ses besoins développementaux.
- De s'assurer de faire des observations diversifiées pour tous les enfants du groupe.

- De prendre connaissance des aspects ou sphères de développement peu observés et de se réajuster en consultant les pistes d'observation pour se donner des cibles d'observation futures.
- De prendre connaissance de la fréquence d'apparition d'une habileté ou d'un comportement et d'ajuster son intervention en fonction du pas suivant.

Le processus de l'intervention éducative ne débute pas toujours par l'observation. Il peut débiter à toutes les étapes. C'est parfois à l'étape de la réflexion-rétroaction qu'il s'amorce suite aux interrogations soulevées.

L'APPORT DU PROCESSUS DE L'INTERVENTION ÉDUCATIVE À LA RÉALISATION DU DOSSIER ÉDUCATIF DE L'ENFANT

Les informations recueillies lors du processus d'intervention éducative vont être utiles pour compléter le dossier éducatif de l'enfant. Celui-ci est réalisé par le personnel éducateur, 2 fois par année pour chaque enfant et transmis en version électronique ou en version papier aux parents, tel que prescrit dans la Loi. De plus une rencontre peut être prévue, à la demande du parent, pour échanger sur le portrait périodique de son enfant. Cette rencontre favorise une relation de partenariat avec le parent, dans le but de soutenir le développement global de son enfant.

Rappelons que « le dossier éducatif de l'enfant est un outil de communication qui a pour objectifs de permettre aux parents de suivre le développement de leur enfant, de soutenir le personnel éducateur dans la détection des difficultés et de favoriser des transitions harmonieuses, dont celle vers l'école »¹⁴

Les principes de base

Ils sont mis en œuvre en relation avec les dimensions de la qualité éducative ainsi que le processus de l'intervention éducative. Le partenariat entre le SGEE et les parents est essentiel au développement harmonieux de l'enfant.

Lors de l'accueil d'un nouvel enfant, le personnel éducateur et la direction accueillent également sa famille qui joue un rôle central dans son éducation. Un document « parlez-moi de votre enfant » remis à chaque début d'année au parent permet au personnel éducateur de mieux connaître l'enfant à son arrivée, ce qui contribue à la mise en place d'interventions individualisées et adaptées auprès de l'enfant.

Le personnel du service de garde reconnaît les connaissances et l'expertise du parent, favorise une communication et une bonne entente dans le respect de la diversité et partage le pouvoir et les prises de décisions avec le parent.

¹⁴ Le programme éducatif des services de garde du Québec, 2019, p.60

Cette création de partenariat entre les 2 parties est primordiale au niveau de la relation affective et sécurisante pour l'enfant et contribue à devenir un facteur de protection pour lui.

Chaque enfant est unique

Le personnel éducateur cherche à comprendre la réalité de chacun des enfants du groupe en respectant ses différences et ses particularités individuelles et familiales. Il amène l'enfant à aller plus loin dans ses expériences tout en respectant son rythme dans un milieu sécuritaire et affectif. Il fait preuve d'un véritable intérêt envers l'enfant, ses goûts et son milieu de vie. Dans le quotidien, il met en place un accompagnement individualisé pour chaque enfant à l'intérieur du groupe.

L'enfant est l'acteur principal de son développement

Le personnel éducateur organise le déroulement de la journée avec une certaine souplesse. Il s'adapte aux besoins changeants de l'enfant afin de lui laisser la possibilité d'apprendre par lui-même à partir de ses initiatives, ce qui donnera lieu à une vaste gamme d'apprentissages. Les moments, comme les jeux libres, qui conduisent l'enfant à planifier son jeu, à passer à l'action et à faire un retour, avec l'aide de l'adulte, sur son expérience contribuent à faire de chaque enfant l'acteur principal de son développement.

L'enfant apprend par le jeu

Le personnel éducateur comprend que l'enfant a une capacité naturelle de jouer et d'explorer ce qui l'entoure, et que celle-ci est liée à la sécurité affective et au lien d'attachement mis en place. Il utilise le jeu comme étant l'outil principal par lequel l'enfant s'exprime, apprend et se développe, le tout dans un climat enjoué et dans le plaisir.

Le jeu actif au cours duquel l'enfant est en mouvement, soit dans le local, à l'extérieur ou dans la salle de motricité, contribue à son développement physique et moteur. Le jeu de rôle, d'imitation, de construction, de société permet à l'enfant de mettre en œuvre ses idées et d'acquérir des habiletés dans le domaine social et affectif. Le jeu amène à l'enfant, de par son interaction plusieurs occasions de développer la communication avec ses pairs, et ainsi de contribuer au développement du langage. Le jeu permet à l'enfant de développer son raisonnement, la résolution de problèmes, sa créativité et son imaginaire et ainsi contribue à son développement cognitif.

L'adulte va s'assurer que l'enfant dispose de suffisamment de temps pour jouer, il va le soutenir dans la planification de son jeu, valoriser ses efforts plutôt que le résultat final. Il va observer l'enfant et le jeu pour pouvoir l'enrichir avec d'autres idées.

Le développement de l'enfant est un processus global et intégré

Le développement de l'enfant est global et se déroule dans chacun des domaines (physique et moteur, cognitif, langagier, social et affectif) en même temps.

Le personnel éducateur, par son attitude chaleureuse, un encadrement individualisé, des activités adaptées et du matériel polyvalent permet à l'enfant de développer naturellement

ses fonctions exécutives comme la flexibilité mentale, l'inhibition, la mémoire de travail et la planification. Les expériences vécues par l'enfant au service de garde par exemple l'habillage au vestiaire, les routines, faire un casse-tête ou vivre un conflit vont lui permettre de planifier, de s'organiser, de gérer son temps, de se concentrer et de se contrôler.

ADAPTATION ET INTÉGRATION DE L'ENFANT À LA VIE EN COLLECTIVITÉ

L'enfant qui commence à fréquenter le service de garde arrive de son foyer, un milieu connu et sécurisant, à un environnement inconnu et imprévisible. Il devra passer par une phase d'adaptation qui est normale et nécessaire. Cette période d'intégration et d'adaptation aura un rythme différent pour chaque enfant. Lors de sa première visite avec sa famille, l'enfant va pouvoir découvrir les lieux et notamment son local, peut-être avec d'autres enfants qui jouent, les jouets disponibles, l'emplacement pour prendre les collations et le dîner, le matelas pour la sieste avec son doudou si besoin, les toilettes, le vestiaire, la cour extérieure avec ses jeux moteurs ainsi que les visages accueillants du personnel présent.

Lors de sa première journée, avec la possibilité d'une entrée progressive ou un horaire aménagé et écourté le personnel éducateur prendra un moment pour échanger avec le parent et établir un lien sécurisant pour l'enfant. Il pourra apporter un objet de réconfort comme un doudou. Par la suite il retrouvera son nom au vestiaire, toujours le même emplacement pour son matelas de sieste, un horaire imagé de la journée. Son local avec le même aménagement et son coin doux, le visage de ses pairs, la régularité de la journée, les jeux extérieurs et la bienveillance de son éducatrice lui permettront tranquillement de trouver des repères sécurisants. Ainsi, petit à petit, en fonction de son rythme et de son tempérament l'enfant prendra confiance et pourra s'investir dans les jeux et les activités.

Afin de contribuer à une certaine stabilité dans le personnel, les horaires prévus seront respectés dans la mesure du possible et les éducatrices ne pourront pas prendre de congés (autre que pour des raisons médicales) pour le mois de la rentrée.

Plusieurs semaines après la rentrée, les nouvelles familles sont contactées par la direction pour un suivi sur l'intégration de l'enfant au CPE.

PARTICIPATION ET IMPLICATION DES PARENTS

La direction reste disponible si nécessaire pour des rencontres demandées par le parent.

- Les parents sont invités à une visite de l'installation que fréquentera son enfant, par la suite à une rencontre avec l'éducatrice de leur groupe dans les semaines suivants la rentrée et la semaine avant la rentrée, pour les parents des pouponnières. Ces derniers pourront ainsi rapidement découvrir une journée type à la pouponnière, mieux connaître les éducatrices du groupe, avoir des réponses à leurs questions, ce qui permettra de donner confiance au parent et ainsi de favoriser l'intégration en douceur de l'enfant.
- Les parents sont invités à l'assemblée générale de la corporation une fois par an. Ils ont la possibilité de s'impliquer dans le conseil d'administration avec une rencontre par mois afin de participer à la prise de décision concernant la corporation.

- Ils sont invités par l'éducatrice du groupe à venir parler d'un voyage, de leur métier ou de partager un talent avec un instrument de musique par exemple. Ils peuvent participer comme accompagnateur lors de la sortie annuelle du groupe des 4 ans.
- Ils sont invités lors de la semaine des CPE, de la famille, de la fête des finissants ou autres occasions à participer à des activités.
- Leur collaboration est demandée au courant de l'année pour apporter du matériel de recyclage, ou habiller leur enfant d'une certaine façon comme pour la journée « à l'envers » ou encore de noter une petite anecdote sur leur enfant lors de thèmes variés.
- Une rencontre du personnel éducateur avec le parent sera possible suite à la remise des portraits de l'enfant.

PARTICIPATION DU CPE LE KANGOUROU DANS LA COMMUNAUTÉ

- Les enfants utilisent au fil des saisons les infrastructures de ville comme aller à la bibliothèque pour un temps d'animation de conte, aller regarder à la patinoire un match de hockey interscolaire, utiliser les glissades de la ville avec les chambres à air, utiliser les jeux d'eau mis à la disposition des citoyens, jouer sur un terrain de soccer ou encore aller découvrir la forêt sur des sentiers aménagés.
- Occasionnellement ils vont visiter une hygiéniste dentaire ce qui contribue au développement de bonnes habitudes dentaires, ou par exemple une entreprise de fabrication de savon. Ils participent également à certaines activités de la ville comme la fête aux Flambeaux ou aller encourager les cyclistes lors du passage du défi Pierre Lavoie. Ces activités permettent de contribuer au développement de saines habitudes de vie.
- Le service de garde développe et assure une collaboration avec divers acteurs du milieu par exemple la participation à la « Table 0-5 ans » soutenue par Avenir d'enfants, le CIUSSS, le Cerf-volant, le centre jeunesse, le CRDI, l'IRDPO, etc.
- Afin de favoriser la transition scolaire, nous participons au projet « Passerelle, du milieu de garde au préscolaire » mise en place par les services éducatifs de la commission de Portneuf : une personne de l'école vient visiter les enfants des groupes de 4 ans pour parler de leur future école. Plus tard, les enfants vont visiter l'école de leur quartier. L'éducatrice, par sa démarche éducative tout au long de l'année, crée des conditions permettant le succès de la transition scolaire de l'enfant en favorisant son autonomie, son estime de lui, ses habiletés sociales et son intérêt pour la lecture, les lettres et les chiffres.
- Le service de garde permet aussi, grâce à son babillard de donner une visibilité à la vie communautaire de la région de Portneuf.

LES SAINES HABITUDES DE VIE

Nous utilisons le cadre de référence « Gazelle et Potiron » du ministère de la Famille afin de nous guider pour développer de saines habitudes de vie au CPE tout en sachant que le fait de bouger régulièrement et d'adopter une saine alimentation influence positivement sur le développement global de la naissance et toute la vie durant ¹⁵

De saines habitudes alimentaires

Un enfant qui est exposé quotidiennement à des aliments nutritifs, bons au goût et dégustés dans une atmosphère agréable en présence d'adultes signifiants est plus susceptible d'associer la saine alimentation à des expériences positives, et ainsi de développer le goût de manger sainement. ¹⁶

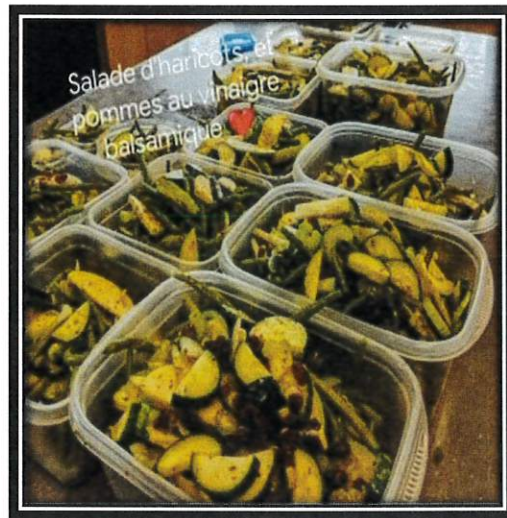
Nos responsables en alimentation, tout en suivant les recommandations du guide alimentaire canadien, planifient et cuisinent les repas et les collations. Elles s'assurent, par une inspection de la cuisine mensuelle de respecter les bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité du ministère de la Famille, tout comme le personnel qui l'aide.

Le CPE Le Kangourou a mis en place un protocole d'allergie (voir annexe #3) afin d'assurer la sécurité de l'enfant en tout temps et de respecter ses particularités alimentaires de façon sécuritaire.

Les cuisinières ont le souci de présenter une variété d'aliments à valeur nutritive élevée et en quantité adéquate. La présentation et la couleur sont privilégiées afin de susciter la curiosité de l'enfant et lui permettre de développer ses différents goûts. Nos menus santé, conçus sur 2 saisons, sont établis sur 4 semaines (voir exemple annexe #8) et intègrent, entre autres, des légumes, des céréales et des légumineuses. Des menus thématiques ou pour des fêtes spéciales remplacent les menus réguliers à l'occasion. Les menus sont affichés au babillard des parents ainsi que tout changement potentiel.

¹⁵ Le cadre de référence Gazelle et Potiron, 2017, p.5

¹⁶ Le cadre de référence Gazelle et Potiron, 2017, p.25



La collation de l'avant-midi est composée d'une variété de fruits frais et de céréales. Le dîner se termine par le plat principal et non par le dessert afin d'éviter l'association dessert-récompense ou toute forme de chantage envers le sucré. Une collation santé et consistante (galette, muffins, etc.) sera servie en après-midi.

Le lait accompagne chaque collation du matin, du 3,25 % pour les poupons et du 2 % pour les enfants plus grands. L'eau est disponible en tout temps à l'enfant au courant de la journée ou des repas.

- Le personnel éducateur établit des routines qui préparent l'enfant à la prise du repas et des collations et à la fin, invite l'enfant à de bonnes habitudes d'hygiène.

- Le personnel éducateur favorise une ambiance détendue et agréable lors du repas qui a une durée de 30 à 45 minutes environ. Il peut agrémenter l'ambiance par de fausses chandelles, une nappe colorée, une musique douce et être à l'écoute des échanges entre enfants ou encore animer la discussion pour faire un retour sur la matinée. Il prend ses repas avec le groupe et est un modèle pour l'enfant, son attitude positive et son ouverture d'esprit influencent grandement l'enfant dans son apprentissage de saines habitudes alimentaires.
- Il offre de petites quantités de nourriture ou en fonction de l'appétit de l'enfant pour l'encourager à goûter et se sentir compétent au niveau de l'alimentation. D'autres portions pourront être servies au besoin. Il accepte les goûts et les variations d'appétit de l'enfant. Il ne fait pas de remarque négative sur les restes dans l'assiette et n'utilise pas les aliments en guise de récompense, de conséquence ou de négociation.
- Le personnel éducateur éveille la curiosité et suscite l'ouverture de l'enfant à l'égard des aliments, en donnant de l'information, en ayant recours à des histoires, des chansons ou encore en présentant les fruits frais le matin de façon originale et variée.
- Il s'assure aussi d'expliquer l'allergie d'un enfant aux autres enfants du groupe dans le but de les sensibiliser, sans toutefois étiqueter l'enfant allergique.
- L'anniversaire de chaque enfant est souligné par un gâteau de fête non allergène partagé avec tout le groupe.
- Le personnel éducateur communiquera avec le parent pour tous problèmes particuliers reliés à l'alimentation afin de trouver ensemble une solution.

Les repas et collations en plus d'un apport alimentaire, contribuent à la socialisation de l'enfant, les rituels et routines lors de ces périodes apportent également un sentiment de sécurité affective. Par conséquent, l'enfant exposé à des aliments sains et variés dans un contexte de repas approprié est plus susceptible d'adopter et de maintenir de saines habitudes alimentaires et d'obtenir les effets escomptés sur sa santé.

Le CPE Le Kangourou participe, dans la mesure du possible au compostage des aliments qui reviennent des locaux ou lors de la fabrication des repas. À travers ce geste, les enfants sont sensibilisés à la protection de l'environnement.

Le jeu actif et le développement moteur

Au CPE, nous avons mis en place une « Démarche de promotion et de mise en valeur du jeu actif » (voir annexe #4) dans le but de donner à l'enfant un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie, notamment sur l'activité physique et le développement moteur afin d'influencer de manière positive sa santé et son bien-être. Cette démarche a fait suite à notre participation sur une étude de l'université Laval sur le jeu actif des enfants en service de garde.

Par cette démarche nous avons mis en place des conditions favorisant le jeu actif comme :

- Bouger pendant les routines et les transitions en ayant par exemple un obstacle à dépasser en allant aux toilettes, ou encore se laver les mains sur un pied. Utiliser les espaces intérieurs de manières créatives (corridor, escalier).
- Se déplacer activement dans le CPE en imitant un animal, ou en marchant sur une ligne.
- Transformer les temps d'attente en temps actifs.
- Sortir 2 fois ou plus par jour à l'extérieur, dans une variété de conditions météorologiques. Il nous arrive d'aller jouer sous la pluie. Dès que la température le permet au printemps, nous faisons l'accueil des enfants dehors jusqu'à la fin août.
- D'offrir un contexte propice pour que l'enfant initie son propre jeu le faisant bouger à différentes intensités (faible, modérée et vigoureuse).
- Dynamiser les enfants plus sédentaires, par le soutien du personnel éducateur.
- D'offrir la possibilité à l'enfant de bouger activement à l'intérieur, en lui rendant le matériel disponible en tout temps.
- Nous avons également travaillé avec l'équipe sur la prise de risque calculé chez l'enfant afin de trouver le juste équilibre entre la sécurité et la liberté de mouvement. Les parents sont mis au courant de l'attitude du personnel éducateur avec le document cité plus haut.
- Nous avons aussi mis en place un « guide pour les activités ludiques turbulentes (chamailles) » (voir annexe #5) permettant au personnel d'éclaircir la ligne entre l'acceptation du jeu de chamaille qui répond à un besoin de bouger et l'agression. L'activité ludique turbulente est acceptée, sous supervision de l'adulte, tant qu'elle se fait entre enfants consentants, dans le plaisir et le jeu. Le soutien du personnel aide l'enfant dans son auto-contrôle, dans sa prise de conscience de l'action-réaction et dans la différence entre le jeu et la conduite agressive.
- Nous utilisons aussi le programme de « Brain Gym » de « Neuro gym tonik » qui est composé d'exercices pour équilibrer et coordonner le cerveau, la vision, l'audition, l'écriture et le mouvement afin de faciliter la communication, le centrage, la compréhension et la concentration.
- Puis le programme de « Pédayoga » qui propose des exercices physiques et de pleine conscience pour stimuler l'apprentissage et la concentration des enfants, afin de veiller à une saine gestion de leurs émotions et à développer une attitude positive tout en misant sur des trucs en gestion du stress et de l'anxiété.
- Nous utilisons également le programme de « Portneuf en forme » mis en place par la Table 0-5 ans de Portneuf et soutenu par Avenir d'enfant pour contribuer à créer des conditions facilitantes pour que les jeunes de la MRC de Portneuf et leur famille adoptent un mode de vie sain et actif.

- Pour finir, nous avons dans une de nos installations, une structure d'escalade latérale. Cette activité sous supervision permet à l'enfant de découvrir de nouvelles sensations, de développer sa musculature, son agilité, son équilibre et son schéma corporel. Elle lui permet aussi de développer son acuité visuelle, sa coordination, ses déplacements dans l'espace, sa concentration, sa réflexion et sa recherche de solution. Puis de développer également la maîtrise de ses émotions, sa confiance en lui, sa persévérance et sa prise de risque.

Tous ces moments pour bouger peuvent se réaliser en jeu libre ou en activités dirigées, dans le local, dans la salle de motricité ou encore à l'extérieur et le tout dans le plaisir !

Prévention et hygiène

Notre équipe d'entretien, jour après jour, nettoie les aires utilisées dans la journée et contribue à maintenir notre environnement le plus sain possible.

- Le lavage de main fait partie intégrante des routines quotidiennes et s'effectue plusieurs fois dans la journée, nous utilisons des papiers jetables.
- L'enfant utilise une débarbouillette pour les repas qui est mise au lavage ensuite.
- Le brossage des dents se fait après le dîner.
- Les matelas et les jouets sont nettoyés de façon régulière.
- Les locaux sont régulièrement aérés lorsque les groupes sortent dehors.
- Nous avons une « politique relative aux enfants malades et à l'exclusion » (voir annexe #6).

LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

L'accueil de l'enfant et son départ

L'accueil se déroule à l'extérieur dans la cour du printemps à la fin août et dans les locaux pour le reste de l'année. Le personnel éducateur prend le temps chaque matin pour accueillir l'enfant et le parent. Il échange avec ce dernier pour obtenir des informations. Par son attitude bienveillante et sécurisante, il invite l'enfant à s'impliquer dans un jeu ou au contraire lui laisse le temps pour observer, raconter ou échanger un moment d'affection.

Le personnel éducateur, au fur et à mesure de son arrivée va chercher les enfants dans le local d'accueil, prend les messages et se dirige dans le local du groupe pour débiter la journée.

Lors du départ de l'enfant, à l'intérieur ou à l'extérieur, le personnel éducateur échange avec le parent concernant des informations de la journée. Souvent, le parent a eu le temps de lire le journal de bord envoyé en version électronique ce qui permet un échange et un suivi bien personnalisé.

Le personnel est attentif à laisser partir l'enfant seulement avec les personnes autorisées au dossier.

Le changement de couches

Le personnel éducateur utilise ce moment individualisé pour nourrir le lien d'attachement avec l'enfant. Pour les poupons, les changements de couche se font au besoin ou régulièrement selon l'horaire de la journée. Le matelas est désinfecté avant et après chaque utilisation. S'il y a des couches réutilisables, elles sont remises aux parents, dans le sac prévu chaque jour.

L'acquisition de la propreté se déroule au rythme de l'enfant ainsi qu'en concertation et collaboration avec les parents (du soutien et/ou documentation sur le sujet peut lui être fourni). L'enfant qui débute cette démarche est amené aux toilettes à chaque changement de couche le voit avec ses pairs, il est soutenu dans tout ce processus sans mettre trop l'accent sur le résultat. Le respect de l'enfant et la communication avec le parent créent un climat propice à cette transition.

Les jeux extérieurs

Le personnel éducateur accueille les enfants à l'extérieur du printemps jusqu'à la fin août. Pendant cette période, les enfants passent beaucoup de temps dehors, ils peuvent prendre leur collation dehors et des dîners également. Des espaces d'ombre sont prévus ainsi que des zones avec des pataugeuses pour se rafraîchir. Les pataugeuses sont utilisées sous surveillance constante et selon une hygiène rigoureuse. Des points d'eau sont disponibles en tout temps aux enfants pour une bonne hydratation. L'application de la crème solaire se fait plusieurs fois dans la journée. Lors de journée de grande chaleur, les enfants sortent pour de plus courtes périodes.

En période plus hivernale, les enfants vont dehors un moment le matin et un autre en fin de journée. Le personnel est attentif à ce que l'enfant soit bien habillé et respecte la charte des températures. Dans les cours, des zones sont aménagées afin de créer différents environnements propices à la découverte, à la créativité et au développement global.

Pour inciter l'enfant à bouger toujours en lien avec notre démarche du jeu actif, du matériel est mis à sa disposition comme du sable, de l'eau, des ballons, des tricycles ou petits vélos, des traîneaux, pelles, ou du petit matériel roulant. Du matériel est ajouté en fonction de l'intérêt ou suggestion de l'enfant. Pour les poupons, ils font des promenades en pouponbus et ils ont des moments de jeux et découvertes dans leurs cours respectives.

Le personnel emmène les enfants dans le boisé environnant, les terrains de soccer, le terrain de patinoire extérieur, les jeux d'eau de la ville, etc. Lors de ces périodes de jeu extérieur, tout est mis en place à travers le jeu libre ou des activités dirigées pour soutenir le développement physique et moteur de l'enfant ainsi que son développement global.

La détente ou la sieste

Le sommeil permet à l'enfant de maintenir sa concentration tout au long de la journée, d'assimiler ses connaissances, de garder une humeur stable afin de créer des relations positives avec ses pairs et de maintenir son système immunitaire en bonne santé. L'enfant est le premier agent de son développement, il est la première personne à nous indiquer ses besoins. Dormir est aussi essentiel à l'enfant que d'être nourrit et aimé.

Au CPE Le Kangourou nous avons mis en place une politique sur la période de sieste et de repos (voir annexe #7) afin d'offrir à l'enfant un sommeil réparateur pour la poursuite de son développement global et un temps d'arrêt bénéfique autant sur le plan physiologique que sur le plan émotif.

- Le personnel éducateur adapte l'horaire au besoin de sommeil du groupe d'enfants. (La pouponnière a son propre rythme en fonction de celui des poupons.) Il met en place un rituel favorisant l'enfant au sommeil, sans le forcer.
- Il diminue les stimulations sensorielles par la pénombre en baissant les toiles (ce qui ne crée pas l'obscurité de la nuit). Il met une musique appropriée le temps de l'endormissement des enfants et l'éteint ensuite pour permettre au cerveau de l'enfant de se retrouver dans une période plus silencieuse. Il vise également l'autonomie dans le processus d'endormissement de l'enfant.
- Le personnel éducateur n'oblige pas l'enfant à dormir, cependant nous lui demandons de se relaxer sur son matelas pour une période de + ou – 45 minutes. Par la suite il aura accès à des jeux calmes afin de permettre aux autres enfants de poursuivre leur repos.

Afin de ne pas empiéter sur le sommeil du soir, la sieste se termine au plus tard à 15 h et les enfants qui ne se sont pas réveillés de façon spontanée sont stimulés et invités à se lever. Dans le but de permettre à l'enfant de récupérer, le personnel éducateur n'empêche pas un enfant de s'endormir et ne le réveille pas avant la fin de la période de sieste ou de repos.

- Le personnel communiquera avec le parent pour tous problèmes particuliers afin d'identifier les causes et de trouver ensemble une solution.
- L'enfant lors de cette période utilise une couchette pour les poupons ou un matelas, avec un drap contour et un drap plat déposé à même le sol. Afin d'assurer la stabilité, son emplacement sera le même tout au long de l'année.
- Les matelas et les draps sont lavés hebdomadairement.

LES HORAIRES TYPES AU SERVICE DE GARDE

Journée chez les POUPONS

<u>Heure</u>	<u>Activités</u>
7 : 00	Accueil des enfants et des parents Jeux libres initiés par les enfants, jeux actifs ou jeux extérieurs en été
9 : 15	Lavage des mains et collation
9 : 30	Petite sieste au besoin pour les poupons Activités de groupe et/ou ateliers (encourager le jeu actif) Hygiène (changement de couches)
10 : 00 10 : 15	Routines de l'habillage, jeux extérieurs ou promenade en pouponbus
11 : 00	Déshabillage, lavage de mains
11 : 30	Dîner Hygiène (changement de couches) et jeux calmes
12 : 15 12 : 30	Biberon au besoin avant la sieste Routine de la sieste : période de jeux calmes, histoire, musique relaxante
12 : 45	Sieste des enfants
14 : 30 15 : 00 16 : 00	Réveil aux rythmes des enfants, jeux calmes Hygiène (changement de couches), lavage de mains et collation, jeux libres Habillage et jeux extérieurs (encourager le jeu actif)
16 : 00 18 : 00	Arrivée graduelle des parents et départ Fermeture

Journée chez les **18-36 mois**

<u>Heure</u>	<u>Activités</u>
7 : 00	Accueil des enfants et des parents Jeux libres initiés par les enfants, jeux actifs ou jeux extérieurs en été
8 : 30	Regroupement des enfants dans leur groupe respectif
9 : 15	Lavage des mains et collation
9 : 30	Activités de groupe et/ou ateliers (encourager le jeu actif)
10 : 00	Hygiène (changement de couches ou toilette)
10 : 15	Routines de l'habillage, jeux extérieurs
11 : 00	Déshabillage, lavage de mains
11 : 30	Dîner Hygiène (changement de couches) et jeux calmes
12 : 30	Routine de la sieste : période de jeux calmes, histoire, musique relaxante
13 : 00	Sieste des enfants
13 : 45	Jeux calmes ou individuels pour les enfants qui ne dorment pas
15 : 00	Réveil aux rythmes des enfants, jeux calmes Hygiène (changement de couches), Lavage de mains et collation, jeux libres
16 : 00	Habillage et jeux extérieurs (encourager le jeu actif) Arrivée graduelle des parents et départ
18 : 00	Fermeture

Journée chez les 4-5 ans

<u>Heure</u>	<u>Activités</u>
7 : 00	Accueil des enfants et des parents Jeux libres initiés par les enfants, jeux actifs ou jeux extérieurs en été
8 : 30	Regroupement des enfants dans leur groupe respectif
9 : 15	Lavage des mains et collation
9 : 30	Activités de groupe et/ou ateliers (encourager le jeu actif)
10 : 00	Hygiène (changement de couches ou toilette)
10 : 15	Routines de l'habillage, jeux extérieurs
11 : 00	Déshabillage, lavage de mains
11 : 30	Dîner Hygiène (changement de couches) et jeux calmes
12 : 30	Routine de la sieste : période de jeux calmes, histoire, musique relaxante
13 : 00	Sieste des enfants
13 : 45	Jeux calmes ou individuels pour les enfants qui ne dorment pas
15 : 00	Réveil aux rythmes des enfants, jeux calmes Hygiène (changement de couches), Lavage de mains et collation, jeux libres
16 : 00	Habillage et jeux extérieurs (encourager le jeu actif) Arrivée graduelle des parents et départ
18 : 00	Fermeture



Le
Kangourou
CPE/BC



Le CPE Le Kangourou est
fier de faire une différence
dans la vie de chaque
enfant, cet être en
devenir...

ANNEXES

1. Politique de retrait (p.58)
2. Politique du ton de voix (p.63)
3. Protocole d'allergies (p.65)
4. Démarche de promotion et de mise en valeur du jeu actif (p.67)
5. Guide pour les activités ludiques turbulentes (chamaille) (p.74)
6. Politique relative aux enfants malades et à l'exclusion (p.78)
7. Politique sur la période de sieste et de repos. (p.89)
8. Copie du menu actuel (p.91)

Annexe 1 - POLITIQUE DE RETRAIT

Cette politique de retrait a été mise à jour en fonction des objectifs visés par le programme éducatif et en lien avec les pratiques inappropriées.

MOYENS DE PRÉVENTION POUR ÉVITER UN RETRAIT

- Retour sur les quelques règles du local en nommant les bons comportements attendus et les moins bons comportements.
- Prévoir un coin doux dans le local où l'enfant pourra vivre un moment de solitude, se calmer, se reposer. L'enfant pourra y aller spontanément ou sur invitation chaleureuse de l'éducatrice.
- Prévoir dans le local un coin, un objet ou autre où l'enfant pourra sortir son agressivité ou sa colère de façon acceptable.
- Prévoir régulièrement des activités exutoires qui permettent une grande dépense d'énergie ou de libérer des tensions.
- Laisser du matériel psychomoteur à la portée des enfants en tout temps dans le local.
- Planifier et animer des activités motrices sur la conscience du corps (ex. : Pédayoga, Brain Gym, etc.)
- Organiser ou animer les temps d'attente dans les transitions. (ex. : Livre Routines et transitions de Nicole Malenfant)
- Prévoir des activités ou jeux pour décoder, reconnaître et verbaliser les émotions. (ex : Les pictogrammes dans l'ordi du personnel, site de Naitre et grandir, jeux Placote sur les émotions, livre La couleur des émotions, etc.)
- Donner à l'enfant une démarche concrète qui accompagne nos demandes. Par exemple : « Calme-toi ! » deviendrait : « Demande à tes bras, jambes ou langue de rester tranquilles et fait de grandes respirations jusqu'à ce que... »
- Féliciter le bon comportement de l'enfant afin de stimuler les autres à faire de même.
- Proposer à l'enfant qui dérange, s'il veut jouer tout seul, s'asseoir un peu plus loin des autres, aller dans le coin doux pour lui permettre de se retrouver, etc.
- Changer l'idée de l'enfant, le réorienter vers autre chose, un autre jouet, aider l'éducatrice, etc.

- Soutenir l'enfant dans la verbalisation, du « Je n'aime pas ça ». Exemple : « Je n'aime pas quand tu me tapes, me cries dans les oreilles. » S'assurer que le message a été reçu par l'autre enfant.
- Proposer à l'enfant de l'aider à trouver une solution (ex. : conflit avec un ami, difficulté à se faire comprendre, etc.).
- Lors d'un conflit, être attentif à ce qui a pu le déclencher : est-ce que l'enfant s'est fait déranger ? L'agresseur était-il victime 2 minutes avant ? Quel est le sentiment derrière le conflit ?
- Après une intervention lors d'une chicane ou lorsqu'un enfant n'a pas un bon comportement, l'adulte peut dire à l'enfant : « Mes yeux te regardent ! » pour assurer un suivi.
- Rappeler l'expérience de l'enfant pour qu'il se remémore l'impact de son geste et de son malaise lors d'une situation semblable. Exemple : « Tu te rappelles quand tu as poussé Mathieu et qu'il s'est fait mal ? »
- Offrir à l'enfant des moyens pratiques pour se calmer. (ex : respiration, comptine avec gestes, souffler sur une plume, utiliser une balle anti-stress, matériel sensoriel, etc.) et laisser à la disposition de l'enfant en tout temps.
- Intervention par un signe qui aura été entendu entre l'enfant et l'adulte.
- Toucher l'enfant sur l'épaule ou autre, d'un geste chaleureux pour le soutenir dans ses efforts de contrôle.
- Aider l'enfant à développer ses habiletés sociales s'il se trouve souvent en conflit. Par exemple : Faire une demande pour avoir un jouet.
- Inviter un enfant inattentif à répéter la consigne pour éviter un comportement négatif qui pourrait venir de sa part.
- Proposer à l'enfant qui semble dépassé, qui ne se comprend plus, d'aller dans le coin doux et le soutenir dans son retour au calme.
- En tant qu'adulte, me trouver des moyens rapides et efficaces pour retrouver un certain calme : respiration — verre d'eau — compter dans sa tête jusqu'à 10 — technique des 3 R (reculer-respirer-revenir) - aller chercher l'aide d'une collègue pour prendre de la distance (TES, éducatrice, etc.)
- Utiliser et accentuer mon expression faciale en expliquant que mes yeux, sourcils ou autres expriment du mécontentement.

- S'il y a beaucoup de conflits, s'autoévaluer ou faire un « arrêt sur image » pour comprendre l'élément déclencheur : activité trop longue, moins appropriée pour la période, trop ou pas assez de matériel, transition trop longue, espace trop restreint, enfant qui a du mal avec la proximité...
- Utiliser la règle des 5 C face à nos demandes et nos actes. (claire, constante, concrète, cohérente, conséquente)
- S'outiller pour améliorer son savoir, savoir-être, savoir-faire (ex : lecture, formation, conseils, etc.)

CONSÉQUENCES À UTILISER AU LIEU DU RETRAIT

- Restriction dans l'usage du matériel, changement de jeux.
- Déplacement de l'enfant avec son jeu à un endroit où il jouera tout seul.
- Éloignement de deux enfants qui ne s'entendent plus en les déplaçant (dans la file, au vestiaire, au coin de jeux, etc.)
- Accompagnement de l'enfant par ma présence, mon regard ou en lui donnant la main ou l'orientant en se plaçant derrière lui pour le soutenir dans ce qu'il a à faire.
- Intervention verbale sur un ton approprié

N.B. Ces conséquences ne sont pas utilisées à titre préventif, mais plutôt lors d'un évènement précis.

RAISONS QUI NE MÈNENT PAS À UN RETRAIT

Violence verbale — coups par accident, légers coups pour agacer — impolitesse — manque de respect — briser le jeu de l'autre — grimace — crachat — enlèvement d'un jouet, etc.

Interventions

- Se référer aux paragraphes : moyens de prévention pour éviter un retrait et conséquences à utiliser au lieu du retrait.
- Intervention verbale en nommant l'intention de l'agresseur (ex : Il veut jouer avec toi, mais il n'a pas su te le demander), l'émotion de l'agressé et nommer la bonne façon de faire.

- Orienter l'enfant vers un endroit acceptable pour certains comportements non appropriés (ex. : grimace devant le miroir, crachat dans le lavabo, taper dans un coussin, etc.)

TROIS (3) RAISONS UNIQUEMENT QUI MÈNENT À UN RETRAIT

- Morsure.
- Coups volontaires de forte intensité.
- Dernier recours quand les moyens de prévention et de conséquences ont tous été essayés. (Il est important de s'autoévaluer pour comprendre l'élément déclencheur et de trouver de nouvelles pistes de solution.)

LE RETRAIT

- TEMPS DE RETRAIT DE COURTE DURÉE (1 MINUTE PAR ÂGE) et en fonction de notre gros bon sens.
- Se fait par terre ou sur une chaise ce qui permet d'avoir un endroit mobile ou toujours au même endroit (attention à la lutte de pouvoir pour que l'enfant reste assis)
- Asseoir l'enfant avec une très brève explication. Exemple : « tu as mordu Mathieu, c'est inacceptable ». Afin de rester maître de notre intervention, dire à l'enfant « Je reviendrai te parler » plutôt que « Quand tu iras mieux tu pourras te lever ».
- Adapter nos exigences en fonction de la capacité de l'enfant.

Retour après le retrait

Il doit être de courte durée et bref (attention au long monologue)

- Nommer l'émotion. Exemple : « Tu étais fâché ? »
- Nommer le geste. Exemple : « Tu as mordu Mathieu ? »
- Nommer le comportement approprié. Exemple : « Tu aurais pu lui demander » ou « Qu'est-ce que tu aurais pu faire à la place de... ? »
- Selon la situation, reprise de contact avec l'autre enfant, accompagné de l'adulte pour verbaliser le bon comportement. Exemple : « Vient Joanie, on va voir Mathieu ». Joanie dit à Mathieu que la prochaine fois, elle demandera le jouet.
- Aider l'enfant à se réorganiser.

- Ne pas rester rancunier.
- Dans la journée, trouver un moment de plaisir avec cet enfant.
- Si la situation est appropriée, accompagner l'enfant pour s'excuser ou pour faire un geste de réparation.

Pour la victime

- Donner les 1^{ers} soins.
- Nommer et parler de la douleur, l'endroit... en réconfortant l'enfant.
- Lui faire verbaliser ses émotions

Annexe 2 - POLITIQUE DU TON DE VOIX

Cette politique du ton de voix a été mise à jour pour aller dans le même sens que le guide sur la prévention et le traitement des attitudes et pratiques inappropriées.

Prévention pour diminuer le bruit

- Discussion avec le groupe sur le bruit dans notre local, bruit avec notre volume de voix, avec les jouets, en déplaçant des objets, etc.
- Apprentissage pour écouter l'autre. Exemple : « Quand quelqu'un me parle, je l'écoute avec mes oreilles et le regarde avec mes yeux. »
- Faire des « arrêts sur image » avec le groupe en utilisant une comptine à répondre (ohé ! – ého !) pour comprendre pourquoi le ton est monté et le réajuster.
- Prévoir des animations aux périodes de dîner ou sujets de discussion pour diminuer le bruit. (N.B. L'utilisation de la tablette pour faire jouer des animations régulièrement n'est pas appropriée)
- Faire des jeux de modulation de sa voix (ex : douce — moyenne — forte, voix grave — aiguë, voix avec d'autres accents)

Moyens pour diminuer le bruit

- Utiliser régulièrement un moyen visuel indiquant l'intensité du bruit ambiant ; ex. : le calmomètre, le feu de signalisation (avertisseur de bruit), l'échelle de bruit (les pictogrammes) pour permettre de se réajuster. Par exemple : « Les enfants, on regarde sur le calmomètre pour voir où on en est rendu. » On peut le donner comme responsabilité à un enfant.
- Se déplacer pour parler à l'enfant ou l'adulte et rester constant dans cette attitude.
- Attirer l'attention du groupe sans élever la voix :
 - Éteindre les lumières (les enfants doivent en connaître le but)
 - Transformer sa voix (ex. : parler en chantant, parler en canard, etc.)
 - Comptine à répondre qui a le message de « Je veux vous parler. » Par exemple : L'adulte dit « ohé ! Les enfants répondent "ého" !

- Utiliser sa voix pour faire un son ; ex. : son d'abeille (bzzzz) ou utiliser un accessoire à son doux (clochette).

LA SEULE RAISON qui justifie le ton de voix élevé est lorsque la sécurité d'un enfant est en jeu. Ex. : un enfant est grimpé en hauteur et il peut tomber, en prenant une marche un enfant s'éloigne, un enfant agresse violemment un autre enfant.

Annexe 3 - PROTOCOLES ALLERGIES / INTOLÉRANCES ALIMENTAIRES

1. Une fiche d'allergie au nom de l'enfant et du groupe remise par le gestionnaire est affichée dans le local et à la cuisine.

***** Toute modification des fiches doit être faite par le gestionnaire de l'installation.**

2. Tout dépendant de l'âge de l'enfant allergique et du menu, l'éducatrice peut décider de déplacer un enfant sur une table à part, pour assurer sa sécurité.
3. En cas de réaction allergique d'un enfant, l'éducatrice remplit obligatoirement un rapport d'incident.
4. CPE Le Kangourou = 100% sans trace de noix et arachides ;
5. Collation am :

Fruits frais, céréales et verre de lait (allergie ou intolérance, à vérifier).

6. Dîner :

Tous les enfants ayant des intolérances/allergies auront leurs repas dans des contenants identifiés à leurs noms, peu importe s'ils contiennent des allergènes ou non. Les quantités dans les contenants sont adaptées à l'appétit de l'enfant (communiquer avec la cuisine si ajustement). Ne pas resservir à ces enfants des légumes ou autres provenant du plat collectif. Toujours porter attention au breuvage de l'enfant (intolérance fréquente au lactose, lait, etc.)

***** Toutes les soupes et le jus de légumes sont sans allergènes.**

7. Collation pm :

Tous les enfants ayant des intolérances/allergies auront leur collation de l'après-midi dans un contenant identifié à leurs noms, peu importe s'ils contiennent des allergènes ou non. La quantité dans le contenant est adaptée à l'appétit de l'enfant (communiquer avec la cuisine si ajustement). Ne pas resservir à ces enfants de la nourriture provenant du plat collectif. Toujours porter attention au breuvage de l'enfant (intolérance fréquente au lactose, lait, etc.)

**** À noter que les gâteaux de fête ainsi que le glaçage sont sans allergènes**

Annexe 4 - DÉMARCHE DE PROMOTION ET DE MISE EN VALEUR DU JEU ACTIF

OBJECTIF

Donner à l'enfant un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie, notamment sur l'activité physique et le développement moteur qui influencent de manière positive sa santé et son bien-être.

MOYENS

- Offrir plusieurs occasions de jouer activement au cours de la journée.
- Jouer dehors tous les jours, le plus souvent possible.
- Encourager le jeu actif par des activités plaisantes et ponctuées de défis.
- Aménager un environnement stimulant, fonctionnel et sécuritaire, à l'intérieur comme à l'extérieur.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les enfants passent généralement par les mêmes étapes de développement, mais chacun le fait à son rythme. Manipuler, ramper, marcher, courir, sauter, grimper, lancer, attraper, botter, dribler, gambader et se tenir en équilibre sont des exemples d'habiletés motrices qui sont à la base du développement moteur. La période de la petite enfance est une étape charnière pour acquérir et maîtriser ces habiletés. Il est donc important d'offrir aux enfants, le plus souvent possible, des occasions de bouger, d'explorer, d'interagir et de relever des défis pour qu'ils vivent des expériences de réussite motrice plaisantes et diversifiées.

En tant qu'adultes, nous sommes les gardiens des occasions offertes aux enfants de bouger. Il est pertinent de se demander ce que l'on fait collectivement pour empêcher les enfants de se mouvoir. Nous nous sommes donc questionnés sur les environnements offerts et sur l'attitude des adultes qui accompagnent les enfants pour permettre la manifestation du mouvement naturel et inné des enfants dans notre CPE.

L'enfant est le premier agent de son développement. Il a été constaté que l'enfant bouge davantage si le jeu est initié par lui-même, d'où l'équilibre entre l'animation et le jeu libre. Le jeu libre, c'est le jeu où l'enfant s'engage le plus activement sur le plan moteur. Il lui permet de découvrir sa zone de délicieuse incertitude, c'est-à-dire sa zone de difficulté optimale (l'habileté qui est développée ne doit être ni trop simple, ce qui provoque du désintérêt, ni trop compliquée, ce qui engendre de l'inquiétude). Le jeu libre fait place au plaisir, à la liberté d'action, aux débordements, à l'imprévu, à l'inutile, aux incertitudes...

QUE DISENT LES DONNÉES OBJECTIVES ?

- En général, l'enfant au CPE passe 84 % de son temps dans des activités sédentaires (jeux de table, bricolage, causerie, attente lors des routines, etc.)¹⁷.
- 46 % des enfants canadiens profitent de 3 heures ou moins de jeu actif par semaine, 63 % du temps libre après l'école et au cours des fins de semaine des enfants canadiens est passé à des activités sédentaires, et 92 % des enfants canadiens ont précisé qu'ils choisiraient de jouer avec des amis plutôt que de regarder la télévision.
- Les parents perçoivent généralement leur enfant comme actif et ils assument souvent que les tout-petits sont actifs de nature, pourtant très peu d'enfants atteignent les standards en matière d'activité physique.
- Les obstacles au mouvement : le temps passé assis, l'omniprésence des écrans, les journées très organisées, l'obsession pour la sécurité.
- Le jeune enfant dont la motricité n'a pas atteint un état satisfaisant de développement est susceptible de vivre des difficultés d'apprentissage dès ses premières années de scolarisation¹⁸.
- Il est recommandé d'utiliser, à l'extérieur et à l'intérieur, des équipements fixes et amovibles pour développer la motricité globale. Toutefois, il semble que les équipements amovibles ou portables (ex. ballon, cerceaux, cordes à sauter, trottinettes, vélos) soient 2 fois plus efficaces pour inciter les enfants à pratiquer des activités physiques d'intensité moyenne à élevée.

DÉFINITION DU JEU ACTIF

Dans le cadre de référence de « Gazelle et Potiron », le terme « actif » se réfère au mouvement. Le jeu actif constitue toute activité ludique qui entraîne le mouvement chez l'enfant. Il peut prendre diverses formes en sollicitant différentes parties du corps de l'enfant et selon des intensités variées (faible, moyenne, élevée).

BÉNÉFICES DU JEU ACTIF POUR L'ENFANT

- Plaisir ressenti.
- Amélioration de l'équilibre, de l'endurance, de la coordination et de la posture.
- Développe la confiance en ses capacités physiques.
- Active les muscles et accélère le rythme cardiaque.

¹⁷ « Bouger pour bien se développer », Programme pour augmenter le temps actif des enfants dans les milieux de garde, C.Dugas, J.Champagne, M-H Gilbert, C. Gagné, N. Bigras, L. Guillaumie, I. Harnois. Faculté des sciences infirmières. Université Laval.Canada.2014.

¹⁸ « Le développement psychomoteur », « L'expérience de Québec en forme » Ager, Steeve, conseiller en activité physique Québec en forme.

- Permet d'être en interaction avec les autres, de communiquer, de proposer des idées, de faire des compromis, de s'intégrer à un groupe.
- Prendre conscience de son corps, ce qui favorise la construction du schéma corporel et des repères dans le temps et l'espace¹⁹.
- Amélioration de la capacité d'attention, de concentration et de mémoire (habilités mentales). Des études indiquent que l'activité physique facilite l'apprentissage du langage, de la lecture, de l'écriture et des mathématiques, en plus d'améliorer la créativité.
- Diminution de la pression et du stress. Lorsqu'on empêche un enfant de bouger alors qu'il en a besoin, ses comportements dérangeants augmentent.
- Diminution de l'anxiété.
- Augmentation de l'appétit.
- Amélioration de l'état des os, les rendants plus solides.
- Meilleur contrôle du poids (prévient l'obésité).
- Augmentation de l'endurance physique.
- Préviens les maladies.
- Améliore le contrôle moteur.
- Améliore le bien-être psychologique.
- Améliore la maturité émotionnelle et sociale.
- Améliore la qualité du sommeil.
- Le jeu moteur permet d'aimer être actif.
- L'habitude de l'activité physique en bas âge a bien des chances de se poursuivre à l'âge adulte.

CONDITIONS FAVORISANT LE JEU ACTIF

- Les grands espaces intérieurs ou extérieurs.
- Utilisation de l'espace de manière créative (ex. le corridor, l'escalier)
- Le jeu extérieur, 2 périodes par jour, dans une variété de conditions météorologiques
- Les périodes de jeux libres.

¹⁹ Brownell et coll, 2007

- Bouger pendant les routines et les transitions.
- Se déplacer activement dans le CPE.
- Transformer les temps d'attente en temps actifs.
- Faciliter l'accès libre à du matériel varié.
- Équilibrer les jeux initiés par l'enfant et l'adulte.
- Exploration des habiletés motrices avec toutes les parties du corps.
- Encourager l'intensité modérée à vigoureuse.

IMPLICATION DU PERSONNEL ÉDUCATEUR

- Pas besoin d'être un(e) sportif (ve) accompli(e), mais avoir « un rôle actif » dans l'accompagnement de l'enfant dans le jeu actif.
- Manifester son intérêt et son enthousiasme.
- Reconnaître l'importance du jeu actif, de la place qu'il doit occuper dans le quotidien de l'enfant et de son influence sur les occasions de bouger offertes tout au long de la journée.
- Reconnaître que son accompagnement est important pour augmenter les occasions de bouger quotidiennement.
- Offrir un contexte propice pour que l'enfant initie son propre jeu ainsi que des activités qui font bouger.
- Offrir la possibilité à l'enfant de bouger activement à l'intérieur, en lui rendant le matériel disponible en tout temps.
- Rôle important afin d'assurer la sécurité (minimiser les dangers) et le développement de l'enfant dans son jeu actif.

ATTITUDES ACTIVES DU PERSONNEL ÉDUCATEUR POUR SOUTENIR ET ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS LE JEU ACTIF.

- Observer les enfants afin d'offrir la possibilité de bouger en fonction de leurs intérêts et besoins dans la journée.
- Observer l'enfant lorsqu'il joue activement, respecter son rythme (actif une courte période, s'arrête, repart).
- Valoriser les efforts et les réussites, ce qui permet de susciter l'intérêt de l'enfant et permet au jeu de se poursuivre.

- Développer des stratégies pour stimuler la découverte et l'intérêt de l'enfant.
- Reconnaître les forces de chacun.
- Apporter de façon ludique une action (mise en situation) et observer l'enfant évoluer, transformer la situation en laissant aller sa créativité.
- Alimenter si nécessaire le jeu initié par l'enfant.
- Soutenir l'enfant dans son défi par la parole, proposer des pistes de solution en cas de difficulté à partir de ce qu'il a d'abord initié pour l'amener plus loin.
- Aiguiser la curiosité de l'enfant, encourager l'exploration, stimuler la créativité.
- Encourager les initiatives et renforcer les compétences.
- Adapter son attitude et ses comportements en fonction du stade de développement et des besoins de l'enfant.
- Sachant que l'enfant est actif de façon soudaine, intermittente et durant de courtes périodes de temps, adapter la routine quotidienne à cette réalité.
- Encourager, par un espace suffisant et par un regard attentif, les nouvelles actions initiées par l'enfant.
- Soutenir l'émergence naturelle des mouvements fondamentaux de base.
- Équilibrer les activités motrices qui font travailler le haut ou le bas du corps.
- L'enfant apprend aussi par imitation donc parfois la démonstration de l'adulte peut être aidante.
- Accroître sa vigilance au niveau de la sécurité.
- Augmenter sa tolérance face au risque, au bruit, à l'agitation, à la perte de contrôle, à l'enfant qui se salit.
- Accepter et favoriser le changement pour soi, son milieu et pour les enfants.

LE RISQUE CALCULÉ ET LA SÉCURITÉ

Il y a une différence entre le danger et le risque calculé. Le risque calculé permet à l'enfant d'évaluer le risque et de faire correspondre ses compétences physiques avec les exigences de l'environnement. Dans un environnement trop sûr et exempt de risque, l'enfant ne s'habitue pas à lire et évaluer les situations auxquelles il est confronté, et prendra des risques inconsidérés et se blessera davantage.

Lorsque l'enfant a la chance de se livrer librement à un jeu avec des risques calculés, il apprend rapidement à évaluer ses propres compétences et à les faire correspondre aux exigences de

l'environnement. L'enfant qui est confiant et qui prend des risques calculés n'hésite pas à recommencer quand sa stratégie n'a pas fonctionné. Il va essayer encore et encore jusqu'à ce qu'il maîtrise le défi ou l'évitera quelques jours si cela est plus profitable pour lui. Ex. : pour l'enfant qui apprend à marcher ou à faire du vélo, les pertes d'équilibre lui permettent de se réajuster au niveau de sa posture. Les blessures mineures (ex. : éraflure, ecchymose) ou inconforts (ex. : se salir) font partie du processus d'apprentissage et de la motivation à bouger.

Le personnel éducateur protège l'enfant contre les dangers, mais lui offre la possibilité de faire l'expérience du risque adapté à son âge en lui proposant des défis. Malgré la surveillance soutenue et attentive du personnel, il y a parfois des rapports d'incidents à signer, le risque zéro n'existe pas !

ATTITUDES ACTIVES DES PARENTS POUR SOUTENIR ET ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS LE JEU ACTIF

- Faire confiance à son enfant, qui est le premier agent de son développement.
- Faire confiance au personnel éducateur, qui comme vous, souhaite le mieux pour vos enfants.
- Consentir à ce que l'enfant ait des blessures mineures (éraflures, ecchymoses).
- Prévoir des vêtements adaptés à la température et confortables dans le mouvement (accepter que l'enfant puisse se salir).

EXEMPLES DE FAÇONS DE FAIRE DIFFÉRENTES POUR DYNAMISER LE JEU ACTIF À L'INTÉRIEUR EN FONCTION DU STADE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

- Coller la feuille sous la table, sur le mur ou utiliser la fenêtre pour dessiner ou peindre en mettant le matériel plus loin.
- Enlever les chaises ou s'asseoir comme un cavalier pour faire un bricolage et mettre le matériel au milieu de la table pour susciter l'étirement.
- Petit parcours pour se rendre à la toilette ou obstacle à franchir devant la porte.
- Lancer sa débarbouillette usagée dans la chaudière.
- Se tenir sur un pied en se lavant les mains.
- Se déplacer de différentes façons (en imitant, sur une ligne, en rampant, à reculons...).
- Coller cibles ou insectes à différentes hauteurs sur le mur et les taper avec une tapette à mouche ou balle.
- Parcours moteur avec tables et chaises du local.
- Jeu moteur sur les matelas de sieste la journée du lavage des housses.

CONCLUSIONS

L'enfant seul ne peut changer les choses. Grâce au partenariat du Conseil d'administration du CPE, de la direction, du personnel éducateur et des parents ; l'enfant récoltera tous les bénéfices de cette démarche, nous en sommes convaincus alors BOUGEONS ENSEMBLE !!!

LES SAINES HABITUDES DE VIE..., C'EST POUR LA VIE !

Annexe 5 - GUIDE POUR LES ACTIVITÉS LUDIQUES TURBULENTES (CHAMAILLE) : les accepter sans les encourager

Guide pour les activités ludiques turbulentes (chamaille)

On définit les activités ludiques turbulentes comme étant des jeux de corps à corps, des jeux de chamaille.

Notre société favorise beaucoup le comportement des filles et leur choix de jeux parce que ceux-ci favorisent le calme et dérangent moins l'adulte. Il est plus réticent à accepter les jeux plus actifs et dérangeants. Nous savons que le besoin de se chamailler des enfants et notamment des garçons est quelque chose de normal qui répond à un besoin fondamental : celui de bouger ! Cela prodigue plusieurs bienfaits pour le développement global.

Le premier élément à considérer est d'offrir un environnement sécuritaire, des activités et du matériel qui répondent à ce besoin de bouger, de dépenser cette énergie, de la canaliser positivement. Si l'activité ludique turbulente telle la chamaille, est un moyen pour y répondre, il est alors possible de l'accepter quand elle se présente, sans la favoriser, si cela se fait entre enfants consentants, dans **le plaisir et le jeu**.

Il est important de différencier un comportement qui contient un élément d'agressivité dans le jeu avec une conduite agressive. Ceux qui participent au jeu crient, courent, simulent la colère, se bousculent parfois, mais le plaisir est toujours au rendez-vous.

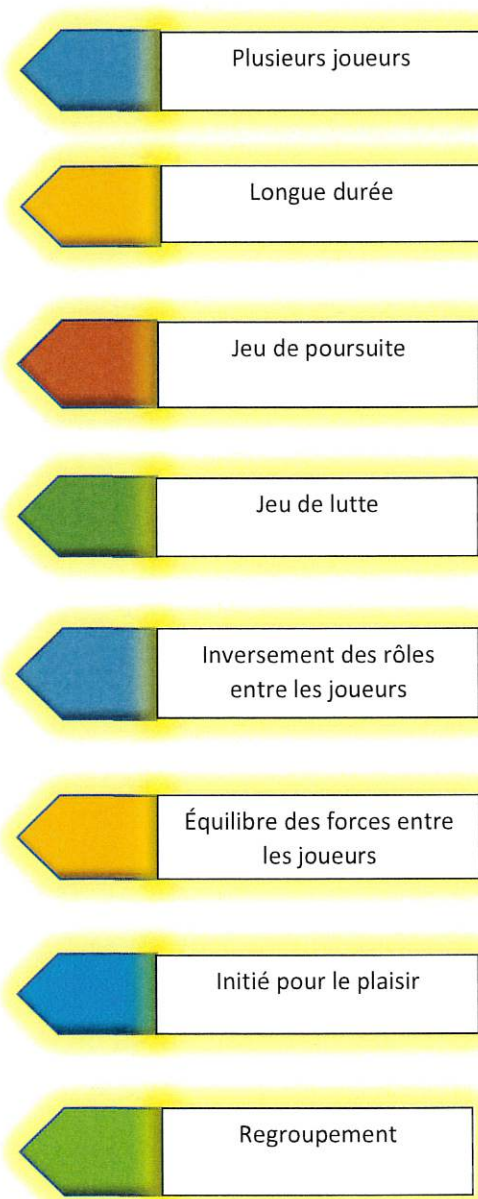
Dans le feu de l'action, l'activité ludique turbulente peut dégénérer lorsque les enfants s'excitent ou ont de la difficulté à freiner leurs élans. L'adulte arrête donc le jeu moteur et fait prendre conscience aux enfants que ce n'est plus un jeu amusant quand on se blesse. Quand c'est un vrai « bobo », on ne fait plus semblant. Voilà une belle occasion pour moduler l'agressivité et maîtriser ses gestes.

Quelques constats :

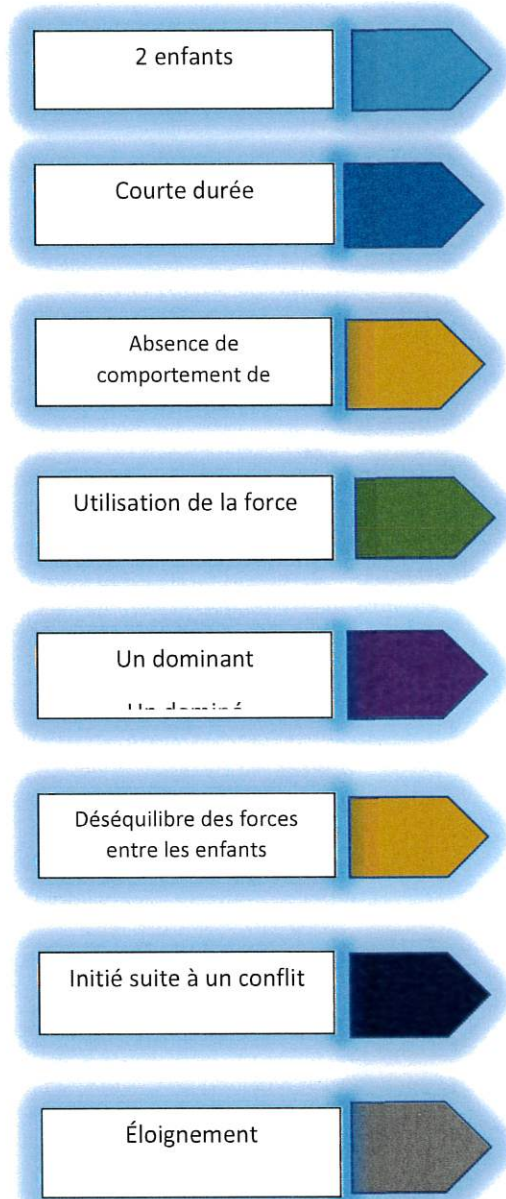
- ✚ C'est vers l'âge de 2 ans que l'on observe le plus de comportements d'agression. (Tremblay)
Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les agressions physiques diminuent entre 2 et 5 ans. (Cummings et al.)
- ✚ Les enfants qui font souvent des jeux de chamaille ne sont pas ceux qui font souvent les bagarres. (Pellegrini)
- ✚ Lorsque les jeux de chamaille sont permis, ils occupent environ 5 % du temps libre (Paquette)
- ✚ Le risque qu'un jeu de chamaille culmine en vraie bagarre est de 0,006 % chez les enfants populaires et de 28 % chez les enfants rejetés (Pellegrini et Perlmutt)

Différences entre JEU et AGRESSION

JEU



AGRESSION



Donc, intervenir en cas d'agression et laisser évoluer le jeu lors d'activités ludiques turbulentes.

Pourquoi les activités ludiques turbulentes et les jeux de guerre sont-ils importants dans le développement de l'enfant ?

- ✚ Ils ont un impact sur le développement de l'intelligence sociale et émotionnelle ainsi que sur l'équilibre psychologique en général.
- ✚ Ils favorisent le développement du cerveau supérieur en permettant à l'enfant de mieux gérer son stress et ses émotions.
- ✚ Ils visent à développer l'autocontrôle de sa force et de son impulsivité.
- ✚ Ils visent à extérioriser l'agressivité sous forme de jeu.
- ✚ Ils permettent à l'enfant d'affronter ses peurs représentées sous forme de monstres, de sorcières ou de méchants et de les vaincre.
- ✚ Ils développent la créativité, l'imagination et la stratégie.
- ✚ Ils répondent à un besoin de s'exprimer, de négocier et de compétition.
- ✚ Ils favorisent la cohésion sociale avec son groupe d'amis.

Stratégies pour aider les enfants dans les activités ludiques turbulentes.

- ✚ Je vois en tout temps la sécurité des autres enfants et je leur permets d'avoir leur espace de jeux à eux aussi.
- ✚ J'aménage la cour extérieure afin de permettre aux enfants de vivre leurs jeux turbulents.
- ✚ J'accepte les jeux turbulents tant qu'ils ne deviennent pas violents sur le plan physique ou verbal.
- ✚ J'accepte les jeux turbulents lorsqu'il y a du plaisir réciproque.
- ✚ Je prends part au jeu quand je peux, pour le plaisir.
- ✚ Je limite ou module l'agressivité en évoquant les sentiments des personnages.
- ✚ Je fais progresser le jeu si besoin, au-delà des histoires répétitives et destructrices en élaborant d'autres sujets ou personnages.
- ✚ J'accepte les jeux turbulents dehors à plusieurs moments de la journée pour respecter le plus possible la spontanéité des enfants.
- ✚ J'interviens de façon démocratique.
- ✚ J'interviens en cas d'agression.

Exemples d'interventions démocratiques pour guider l'enfant :

- ✚ « J'aimerais que tu sois doux avec ton ami dans ton jeu sinon je vais te demander de choisir un autre jeu »
- ✚ « Écoute bien ce que ton ami te dit. Il ne veut plus jouer avec toi, tu dois l'écouter. »
- ✚ « J'aimerais que tu regardes le visage de ton ami. Dis-moi si tu vois de la joie dans son visage ou de la peur. »
- ✚ « J'aimerais que tu demandes à ton ami s'il a du plaisir dans votre jeu. S'il n'a pas de plaisir, tu dois l'écouter et trouver une autre idée pour que vous ayez du plaisir dans votre jeu. »

- ✚ « Vous pouvez jouer à... mais vous avez des règles à respecter avec vos amis. Je suis certaine que cela va bien aller. Allez-y, je vous regarde ».

Consignes pour les activités ludiques turbulentes :

- ✚ Je fais attention aux amis
- ✚ J'écoute et respecte l'ami qui ne veut pas jouer.
- ✚ Nous avons du plaisir à jouer à ce jeu.
- ✚ Je ne frappe jamais la tête.
- ✚ Pas de poussées brusques.
- ✚ Pas de coups dans le dos.
- ✚ Je fais attention au matériel.

Références :

- Extrait du cours « Jouer pour apprendre en petite enfance » 2015, Mathieu Point et Claude Dugas.
- Fiche d'auto-évaluation sur les jeux combatifs, CPE l'Enchanté.
- Fiche pédagogique : Les jeux combatifs, CPE Bout-en-train.
- « Pas de chicane dans ma cabane : Permettre ou non la chamaille au CPE » CPE La Bottine Souriante »
- Plan d'intervention, CPE la Découverte
- « Le jeu combatif, un antidote aux comportements agressifs » 2009, Sylvie Bourcier.
- « Les jeux combatifs... bien défendus ! » Alex Russel
- « Les jeux de bataille et les jeux guerriers » Note de cours de Lucie Pelletier, 2014.

Annexe 6 - POLITIQUE RELATIVE AUX ENFANTS MALADES ET À L'EXCLUSION

Cette politique a été conçue afin de mieux cerner les interventions à réaliser lorsqu'un enfant est malade. De plus, cette politique relative aux enfants malades permet d'avoir un cadre à suivre précis qui soit le même pour toutes les éducatrices, tout en favorisant un environnement sain pour tous les enfants.

CRITÈRES D'EXCLUSION GÉNÉRAUX

En tout temps, lorsqu'un enfant est en mauvais état général et qu'il ne peut suivre les activités du groupe ou qu'il demande des soins additionnels empêchant le personnel d'accorder son attention à la santé et à la sécurité des autres enfants, il pourra être exclu jusqu'à ce que son état s'améliore.

Cette politique tient compte de la capacité du CPE à prendre soin des enfants malades en réduisant les risques pour les autres. Réduire le taux d'infection au service de garde ne peut qu'être bénéfique pour tous les enfants, leurs parents, leurs familles et pour le personnel.

L'EXCLUSION DE L'ENFANT VISE 3 OBJECTIFS

1. Le bien-être de l'enfant.
 2. La protection des autres personnes qui fréquentent le CPE.
 3. La qualité des services.
- Si le parent ne peut venir chercher son enfant, il communiquera avec une personne désignée en cas d'urgence ou une autre personne.
 - Si le CPE ne peut pas rejoindre le parent, il communiquera avec les personnes désignées en cas d'urgence pour venir chercher l'enfant.
 - Si le parent a administré un médicament tel que (sirop, Tylenol, pompes ou autres) à son enfant avant son arrivée le matin, il doit en aviser l'éducatrice. Cela permet de savoir à quelle heure sera sa prochaine dose et/ou d'évaluer l'état de santé de l'enfant.

Nous sommes conscients que l'exclusion de l'enfant pose d'importants problèmes d'organisation pour les familles. C'est pourquoi dès l'inscription de l'enfant, le parent doit prévoir un mode de garde parallèle lorsque la situation oblige à exclure l'enfant.

RÉINTÉGRATION DE L'ENFANT DANS LE GROUPE

L'ENFANT PEUT RÉINTÉGRER LE SERVICE DE GARDE À 4 CONDITIONS :

- Il se sent assez bien pour participer aux activités régulières du service de garde.
- Il est considéré comme non contagieux.

- Si nécessaire, le délai d'exclusion a été respecté.
- **Le traitement nécessaire à sa réintégration a été débuté.**

Si l'état de l'enfant le nécessite, le CPE peut exiger un avis médical avant le retour de l'enfant.

VOICI DES MESURES D'HYGIÈNE MISES EN PLACE AU CPE, AFIN DE GARDER NOTRE ENVIRONNEMENT SAIN.

- Nettoyage quotidien de tous les planchers.
- Désinfection quotidienne des toilettes.
- Désinfection quotidienne des jouets de la pouponnière, et sur rotation pour les autres groupes.
- Désinfection après chaque changement de couches, des tables à langer, des comptoirs et des chaises pots.
- Les couches souillées sont jetées dans des poubelles fermées.
- Les tables dans les locaux sont désinfectées avant chaque repas et collation.
- Le personnel, ainsi que les enfants sont invités à se laver les mains toutes les fois que cela l'exige.
- Les débarbouillettes blanches sont utilisées pour les fesses une seule fois, puis désinfectées et lavées.
- Les débarbouillettes de couleur sont utilisées pour le visage une seule fois et lavées.
- Le savon à mains est utilisé en distributeur.
- Les verres en cône et papier à main sont jetés après chaque usage.
- Les matelas de sieste sont rangés séparément.
- Toute la literie est lavée chaque semaine.
- Toute la vaisselle est lavée dans un lave-vaisselle industriel, donc lavée à haute température.
- Désinfection du sable dans la cour en période estivale.
- Les mesures de contrôle prévues au guide d'intervention « Prévention et contrôle des infections dans les services de garde » sont appliquées suite à des maladies contagieuses ou parasitaires.

Cette liste des moyens n'est pas exhaustive, elle vous est fournie à titre d'exemple.

LA FIEVRE

Selon le protocole du Ministère de la famille, **l'acétaminophène peut être administré exclusivement pour atténuer la fièvre**, par voie orale (goutte, sirop, comprimé).

IL NE PEUT ÊTRE ADMINISTRÉ

- À des enfants de moins de trois mois.
- Pour soulager la douleur.
- Pendant plus de 48 heures consécutives (deux jours).
- À des enfants ayant reçu un médicament contenant de l'acétaminophène dans les quatre heures

précédentes.

Dans ces quatre cas, le protocole ne s'applique pas et des **autorisations médicales et parentales écrites demeurent nécessaires**. Par exemple, on ne peut pas administrer de l'acétaminophène suite à un vaccin, sans prescription médicale. *De même que l'administration de l'ibuprofène (Ex. Advil : ne peut se faire sans autorisation médicale et parentale).*

QUAND Y A-T-IL DE LA FIÈVRE ?

La variation normale de la température diffère selon la méthode utilisée. On considère généralement qu'il y a fièvre si la température est supérieure à :

Valeurs à partir desquelles il y a présence de fièvre selon les voies utilisées

Voies utilisées pour la prise de température	Valeurs en degrés Celcius (°C) à partir desquelles on doit considérer que l'enfant fait de la fièvre
Orale (par la bouche)	38 °C et plus
Rectale (par le rectum)	38.5 °C et plus
Tympanique (dans l'oreille)	38.5 °C et plus
Axillaire (sous l'aisselle)	37.5 °C et plus

(Prendre la température par voie rectale chez les enfants de moins de deux ans, prendre la température par voie rectale, tympanique ou axillaire pour les enfants qui ont entre deux et cinq ans.)

CE QUE L'ON FAIT AU CPE

Si l'on note **un début d'élévation de température corporelle** (c'est-à-dire si la température rectale ou tympanique se situe entre 38,1 °C et 38,4 °C, ou entre 37 °C et 37,4 °C pour la température axillaire) **et si l'état général de l'enfant est bon** et qu'il n'exige pas de précautions particulières du point de vue médical, il suffit de :

- Habiller l'enfant confortablement.
- Le faire boire plus souvent.
- Demeurer attentif à l'enfant et reprendre la température après 60 minutes ou plus tôt si son état général semble se détériorer
- Informers les parents de l'état de l'enfant.

Si l'enfant a plus de trois mois et **qu'il a de la fièvre** (c'est-à-dire si la température rectale ou tympanique est de 38,5 °C et plus ou est de 37,5 °C et plus pour la température axillaire), il faut :

Appliquer les mesures décrites en cas d'élévation de température (mettre à l'enfant des vêtements confortables, faire boire et surveiller).

Informers les parents de l'état de l'enfant (si ce n'est déjà fait en mode surveillance.)

« **Administrer de l'acétaminophène** » (à partir de 38,5 °C) selon la posologie ou selon la posologie inscrite sur le contenant du médicament et conformément aux règles prévues par le protocole sur l'administration de l'acétaminophène.

Une (1) heure après l'administration de l'acétaminophène, prendre de nouveau la température et si elle demeure élevée et que l'état général de l'enfant n'est pas bon, demander au parent de venir chercher l'enfant. Si on ne peut pas le joindre, appeler les personnes indiquées en cas d'urgence.

EN GÉNÉRAL

- Toujours informer le parent si un enfant est fiévreux. Avant de donner de l'acétaminophène, le questionner si l'enfant en a eu le matin avant de venir. Prévenir que l'éducatrice va tenter de contrôler la fièvre, mais peut-être prévoir pour le parent une solution si l'exclusion devenait nécessaire. Le parent peut aussi décider de venir chercher son enfant tout de suite.
- Toujours attendre au moins 15 minutes après une activité physique, le lever d'un enfant ou après avoir bu, pour prendre sa température, car elle pourrait être plus élevée à ce moment.
- Ne pas redonner de l'acétaminophène à un enfant qui l'a craché ou vomi, car on risque alors de dépasser la dose permise. Contacter les parents.

IL EST NÉCESSAIRE D'OBTENIR LA COLLABORATION DES PARENTS AFIN D'EXCLURE UN ENFANT DU CPE DANS LES SITUATIONS SUIVANTES :

- Si un enfant a moins de 3 mois et qu'il fait de la fièvre.
- Si une heure après l'administration de l'acétaminophène la fièvre monte toujours et l'état général de l'enfant ne va pas mieux.
- Si l'enfant fait de la fièvre et a des éruptions cutanées.
- Si l'enfant fait de la fièvre et a des vomissements ou de la diarrhée.
- Si l'enfant fait de la fièvre et présente une toux importante ou a de la difficulté à respirer.
- Si l'enfant fait de la fièvre et que cela fait plus de 2 jours (48 h consécutives) que la situation se présente.
- Si l'enfant fait de la fièvre dans les 4 heures qui suivent son arrivée, qu'il a eu un médicament contrôlant la température avant de venir au CPE, et que l'état général de l'enfant n'est pas bon.

CE QUE FAIT LE PARENT

- Vous devez prévoir **une solution de rechange** si aucun des deux parents ne peut venir chercher l'enfant trop fiévreux pour demeurer au CPE (ex. grands-parents, oncles, tantes, amis, etc.).
- Il existe de plus en plus de médicaments sur le marché contenant de l'acétaminophène en combinaison avec un autre produit pharmaceutique, ce qui nécessite une plus grande vigilance dans l'application de l'acétaminophène. Par exemple, plusieurs sirops contre la toux contiennent de l'acétaminophène.
- **Il est donc important qu'il y ait une bonne communication entre les parents et l'éducatrice.** Celle-ci doit savoir quel médicament a été donné à l'enfant dans les quatre heures précédant son arrivée au service de garde. De cette façon, elle peut appliquer le protocole en toute sécurité pour la santé et le bien-être de l'enfant.
- Vous devez informer l'éducatrice si l'enfant présente des problèmes de santé particuliers ou s'il est enclin à développer des complications (ex. : convulsions).

Il se peut qu'il soit indiqué de garder l'enfant à la maison lorsqu'il présente ces signes accompagnés d'un mauvais état général, ou que le CPE exige un avis médical avant le retour de l'enfant.

CONJ

La conjonctivite est une infection de l'œil, virale ou bactérienne. La conjonctivite infectieuse d'origine bactérienne est la maladie qui se répand le plus rapidement en service de garde. Elle nécessite une hygiène accrue de la part du personnel et des enfants. La vigilance de tous est donc nécessaire. **Elle doit être diagnostiquée le plus rapidement possible.**

SYMPTÔMES

- Rougeur.
- Gonflement des paupières.
- Écoulement jaunâtre et purulent.
- Paupières collées le matin.
- Sensation de corps étranger.

CE QUE L'ON FAIT AU CPE

- Prendre des précautions d'hygiène strictes.
- Bien se laver les mains.
- Prévenir le parent en fin de journée pour consultation médicale (la consultation chez l'optométriste est aussi valable et plus accessible). L'enfant peut réintégrer le service de garde dès qu'il est sous traitement.
- Suivre le traitement exigé par le médecin ou l'optométriste.

- Distribuer l'avis aux parents selon la recommandation de l'infirmière.

CE QUE FAIT LE PARENT

- **Le parent consulte afin de prévenir une épidémie de conjonctivite**, car cette maladie se transmet très rapidement.
- Informer le CPE du diagnostic médical.
- Traiter l'enfant, selon l'avis médical.

EXCLUSION DU CPE

- Dans le cas d'une conjonctivite infectieuse d'origine bactérienne, si elle est accompagnée de fièvre et d'une atteinte importante de l'œil, l'enfant doit être retiré du service de garde et réadmis selon la recommandation du médecin.

DIARRHÉE

DÉFINITION (REF : GUIDE DE PREVENTION DES INFECTIONS):

La diarrhée se définit par la présence de selles plus liquides et plus fréquentes (une augmentation de plus de 2 selles par rapport à la fréquence habituelle).

- L'enfant qui est aux couches a une selle plus liquide qui déborde de la couche.
- L'enfant qui est « propre » a une selle plus liquide qu'il ne peut retenir, il est incontinent.
- Il y a présence de mucus ou de sang dans les selles.
- L'enfant a des crampes abdominales.
- L'enfant fait de la fièvre.

CE QUE L'ON FAIT AU CPE

- Aviser les parents. Se référer aux situations citées plus bas pour l'exclusion.
- L'éducatrice surveille les signes de déshydratation.
- Faire boire souvent.
- Adopter des mesures d'hygiène strictes, laver les mains souvent, désinfecter le matériel.
- Distribuer l'avis aux parents selon la recommandation de l'infirmière.
- **Il est nécessaire d'obtenir la collaboration des parents dans les situations suivantes :**

Situation	Exclusion	NE PAS exclure
L'enfant a des symptômes gastro-intestinaux (vomissements ou diarrhées), son état général n'est pas bon. Il peut également y avoir présence de fièvre.	x L'enfant est trop malade pour suivre le rythme.	

L'enfant propre fait une selle plus liquide dans la cuvette de la toilette, n'a pas vomi, son état est bon.		X L'enfant est continent. Surveillance accrue et lavages des mains surveillés.
L'enfant propre fait une selle plus liquide dans ses vêtements.	X L'enfant est incontinent, exclusion.	
L'enfant est aux couches et a une selle plus liquide qui ne déborde pas, l'enfant va bien.		X Surveillance, lavage des mains et désinfection accrus.
L'enfant est aux couches et a une selle plus liquide qui déborde de la couche.	X Risque de déshydratation	
L'enfant est aux couches et a une ou plusieurs selles plus liquides qui ne débordent pas.		X État général de l'enfant est bon et les soins à donner pas trop importants.

CE QUE FAIT LE PARENT

- Informer le CPE de l'état de santé de l'enfant à son arrivée.
- Consulter le médecin si la diarrhée persiste et s'il y a présence de sang dans les selles.
- Aviser le CPE de l'état de l'enfant à la maison.

RÉINTÉGRATION DANS LE GROUPE

En cas d'exclusion, l'enfant peut réintégrer le CPE dès qu'il est continent. L'état de l'enfant peut nécessiter un délai d'exclusion plus long. **Le parent doit s'assurer que l'état général de l'enfant lui permet de suivre le rythme du groupe. Le CPE se réserve le droit d'exclure de nouveau l'enfant qui a toujours des symptômes ou qui ne suit pas le groupe.**

LES VOMISSEMENTS

CE QUE L'ON FAIT AU CPE

- Ne pas donner de lait ni d'aliments solides pour une période de 15-30 minutes.
- Informer les parents de l'état de l'enfant dès le 1^{er} vomissement. Se référer aux situations citées plus bas pour l'exclusion
- Surveiller les signes de déshydratation (perte de trop de liquide, somnolence, yeux cernés ou creusés, peu ou pas de salive, peu d'urine, peau sèche).
- Distribuer l'avis aux parents selon la recommandation de l'infirmière.
- **Il est nécessaire d'obtenir la collaboration des parents dans les situations suivantes :**

Situation	Exclusion	NE PAS exclure
L'enfant a des symptômes gastro-intestinaux (vomissements ou diarrhées), son état général n'est pas bon. Il peut également y avoir présence de fièvre.	X L'enfant est trop malade pour suivre le rythme.	
L'enfant a vomi une fois et son état général est bon.		X Peut être un vomissement isolé (surveillance).
L'enfant vomi une deuxième fois au service de garde.	X Vomissements répétitifs, l'enfant a besoin de soins trop importants pour rester au service de garde.	
L'enfant vomit et a des selles liquides.	X	

CE QUE FAIT LE PARENT

- Informer le CPE de l'état de santé de l'enfant à son arrivée.
- Consulter le médecin si les vomissements persistent.
- Aviser le CPE de l'état de l'enfant à la maison.

RÉINTÉGRATION DANS LE GROUPE

En cas d'exclusion, l'enfant peut réintégrer le CPE minimalement **24 h** après le dernier vomissement. Il s'agit vraiment d'un délai minimal. L'état de l'enfant peut nécessiter un délai d'exclusion plus long. **Le parent doit s'assurer que l'état général de l'enfant lui permet de suivre le rythme du groupe. Le CPE se réserve le droit d'exclure de nouveau l'enfant qui a toujours des symptômes ou qui ne suit pas le groupe.**

MALADIES CONTAGIEUSES ET PARASITAIRES

SYMPTÔMES

Dans tous les cas, se référer à :

- L'affiche « Les infections en milieu de garde », pour connaître les symptômes des différentes maladies contagieuses.
- Le guide de « Prévention et contrôles des infections dans les services de garde à l'enfance » et les lettres d'avis aux parents.
- Selon le cas, l'infirmière du CIUSSS ⁽¹⁾ désignée pour le CPE.

CE QUE L'ON FAIT AU CPE

AVISER LE PARENT DES SYMPTÔMES OBSERVÉS CHEZ L'ENFANT.

- Suite à la réception d'un diagnostic du médecin de l'enfant, le CPE distribue l'avis concernant la maladie (selon les recommandations de l'infirmière) au groupe de l'enfant concerné et sur le babillard des parents.

CE QUE FAIT LE PARENT

Les parents doivent aviser le service de garde dès qu'ils sont informés que leur enfant souffre d'une maladie contagieuse afin de mettre en application, sans délai, des mesures de protection pour les autres enfants. ***Le contrôle des infections, c'est la responsabilité de chaque parent et non uniquement celle du service de garde.*** Nous avons besoin de la collaboration des parents.

- Consulter sans délai le médecin lorsque son enfant présente les symptômes d'une maladie infectieuse ou parasitaire.
- Présenter au médecin l'avis remis par le CPE, donnant les informations pertinentes. (Exclusion, etc.)
- Remettre au CPE une attestation médicale ou informer le CPE du diagnostic du médecin.

RÉINTÉGRATION DANS LE GROUPE

- Une attestation médicale pourrait être exigée avant le retour d'un enfant.

(1) CIUSSS : Centre Intégré Universitaire de Santé et de Services sociaux

LA PEDICULOSE

CE QUE L'ON FAIT AU CPE

- Communiquer avec le parent pour l'informer de la présence de poux ou de lentes dans la tête de son enfant et l'inviter à faire un traitement le plus rapidement possible.
- Distribuer l'avis aux parents du ou des groupes concernés, informant qu'il y a un ou plusieurs cas de pédiculose.
- Remettre aux parents toutes les informations nécessaires au traitement et/ou au dépistage.
- Nettoyage du local et mise en quarantaine de certains jouets ou articles du local.
- Faire le rappel au parent du deuxième traitement.

CE QUE FAIT LE PARENT

- Informer le CPE dès qu'il découvre que son enfant a des lentes ou des poux, afin d'éviter la propagation ou l'épidémie.
- Appliquer le traitement suggéré le plus tôt possible ainsi que toutes les recommandations du guide « Poux Poux Poux » du MSSS ⁽¹⁾.
- Sur réception de la lettre avisant qu'il y a un cas, vérifier la tête de l'enfant méticuleusement.
- Retirer le maximum de lentes.

(1) MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux.

CHIRURGIE — FRACTURE

RÉINTÉGRATION DANS LE GROUPE

CHIRURGIE

- Suite à une chirurgie, l'enfant peut réintégrer le service de garde avec un billet médical confirmant la date de retour. **L'enfant doit être apte à suivre le rythme du groupe et son alimentation doit être régulière comme celle du CPE.**

RÉINTÉGRATION DANS LE GROUPE

FRACTURE

- Suite à une fracture, l'enfant peut réintégrer le service de garde avec un billet médical confirmant la date du retour. **L'enfant doit être apte à suivre le rythme du groupe. Il doit être autonome dans ses déplacements, à l'intérieur comme à l'extérieur.**
- Suite au retrait du plâtre, l'enfant peut réintégrer le service de garde avec un billet médical confirmant la date du retour. **L'enfant doit être apte à suivre le rythme du groupe. Il doit être autonome dans ses déplacements à l'intérieur comme à l'extérieur.**

PRESCRIPTION «AU BESOIN»

Lorsqu'une prescription indique qu'il faut administrer le médicament « au besoin », c'est aux parents de s'entendre avec l'éducatrice et de lui expliquer quand l'enfant en a besoin (signes et symptômes à surveiller) par exemple, les pompes pour l'asthme, le sirop pour la toux, etc.

Tous médicaments, autres que ceux autorisés par protocoles réglementés, nécessitent une prescription médicale, en plus de l'autorisation du parent.

Cette politique se base sur :

- Les « protocoles réglementés » du Ministère de la Famille.
- Guide d'intervention « Préventions et contrôles des infections dans les services de garde à l'enfance » les publications du Québec.
- L'affiche « Les infections en milieu de garde du comité de prévention des infections dans les services de garde à l'enfance du Québec.
- Préventions des infections, groupe Germaction
- Différentes politiques en vigueur dans les CPE

En collaboration avec l'infirmière du CIUSSS désignée pour le CPE.

Annexe 7 - POLITIQUE SUR LA PÉRIODE DE SIESTE ET DE REPOS

Cette politique a comme objectif de définir l'approche valorisée au CPE le Kangourou en ce qui a trait au respect du besoin de sommeil de l'enfant ainsi qu'à l'organisation de cette période de repos.

GÉNÉRALITÉS

- L'enfant est le premier agent de son développement, il est la première personne à nous indiquer ses besoins. Dormir est aussi essentiel à l'enfant que d'être nourri et aimé.
- Le sommeil permet à l'enfant de maintenir sa concentration tout au long de la journée, d'assimiler ses connaissances, de garder une humeur stable afin de créer des relations positives avec ses pairs et de maintenir son système immunitaire en bonne santé.
- Priver un enfant de sommeil quand il en a besoin est néfaste pour sa santé. La sieste est un complément de la nuit. Le sommeil perdu ne se récupère pas.

OBJECTIFS

- Offrir aux enfants un sommeil réparateur pour la poursuite de son développement global, un temps d'arrêt bénéfique autant sur le plan physiologique que sur le plan émotif.
- Mettre en place des moyens pour permettre à l'enfant de récupérer ses énergies.

FAVORISER LE SOMMEIL AU CPE

- L'éducatrice doit transmettre aux enfants le plaisir du sommeil et les sensibiliser à l'importance du sommeil pour grandir !
- L'éducatrice adapte l'horaire au besoin de sommeil du groupe d'enfants. (La pouponnière a son propre rythme en fonction de celui des poupons.)
- L'éducatrice met en place un rituel favorisant l'enfant au sommeil, sans le forcer et sans le réveiller avant la fin de la période de sieste ou de repos.
- L'éducatrice diminue les stimulations sensorielles par la pénombre en baissant les toiles (ce qui ne crée pas l'obscurité de la nuit).
- L'éducatrice met une musique appropriée le temps de l'endormissement des enfants et l'éteint ensuite pour permettre au cerveau de l'enfant de se retrouver dans une période plus silencieuse.
- L'éducatrice respecte les petites habitudes d'endormissement de l'enfant si elles ne sont pas dérangeantes pour les autres. La doudou est acceptée (si besoin, suce ou toutou en transition pour les petits).
- L'éducatrice vise l'autonomie dans le processus d'endormissement de l'enfant.
- L'éducatrice n'oblige pas l'enfant à dormir, cependant nous lui demandons de se relaxer sur son matelas pour une période de + ou - 45 minutes. Par la suite, il aura accès à des jeux calmes afin de permettre aux autres enfants de poursuivre leur repos.
- L'éducatrice met fin à la sieste à 15 h et les enfants qui ne se sont pas réveillés de façon spontanée sont stimulés et invités à se lever.
- L'éducatrice avise l'enfant de ce qu'on attend de lui et instaure des limites fermes, la sieste étant un moment où les enfants testent particulièrement l'autorité de l'adulte.
- La sieste ou le temps de repos fait partie intégrante de la journée de l'enfant. Ce temps d'arrêt est obligatoire pour tous les enfants de tous les groupes d'âge. Le parent ne peut donc pas demander que leur enfant ne participe pas à cette période. Aucun enfant ne sera réveillé à la demande des parents avant la fin de la période de sieste.

RÉALITÉ SUR LA SIESTE

- Comme la période de sieste débute entre 12 h 30 et 13 h 30 avec un réveil au plus tard à 15 h, ce temps de sommeil ne viendra pas nuire au sommeil du soir. Ceci laisse assez d'heures d'éveil pour permettre aux enfants de générer une fatigue adéquate en prévision du sommeil de nuit.
- Un enfant que l'on empêche de faire la sieste s'habitue à lutter contre les signes de fatigue ce qui augmente son stress et le rend plus irritable. Cela le conditionne à lutter ou bien à s'opposer au sommeil de jour comme de nuit, augmentant ainsi sa carence en sommeil.
- Si l'enfant tarde à s'endormir le soir, ce n'est pas en coupant la sieste que le problème se réglera, il faut plutôt mettre en place une stratégie, comme un rituel et un encadrement visant à cesser toute forme de mise en scène pour retarder le coucher.

COLLABORATION PARENT ET PERSONNELLE

La collaboration des parents est demandée pour cette période de sieste ou de repos, le personnel communiquera avec le parent pour tous problèmes particuliers afin d'identifier les causes et de trouver ensemble une solution.

DORMIR C'EST GRANDIR !

Ressources « Comment aider mon enfant à mieux dormir » par Brigitte Langevin, Édition de Mortagne www.brigitte langevin.com



Menu Printemps / Été 2026

Jours	Dîner Semaine 1			Collation PM	Jours	Dîner Semaine 2			Collation PM
Lundi	Tortillas de blé	Chili mexicain	Salade de brocolis	Muffins dattes et poires	Lundi	Crudités et fromage cheddar	Cheeseburger aux haricots	Condiments	Yogourt et granola maison
Mardi	Crudités	Sandwichs au porc effiloché		Compote aux fruits et bâtonnets de cheddar	Mardi	Salade verte	Feuilleté aux œufs		Muffins explosion de fruits
Mercredi	Salade chou-fleur	Pâté au saumon		Galettes tournesol et abricots	Mercredi	Tomates et concombres	Pitas grecs et tatziki		Biscuits et tartinade de fromage aux fines herbes
Jeudi	Légumes du jardin	Boulettes au poulet crémeuses		Fruits frais et boules d'énergie	Jeudi	Pommes de terre assaisonnées	Jus de légumes		Galettes double chocolat et dattes
Vendredi	Nouilles aux fines herbes			Barres tendres végées	Vendredi	Poke bowl aux fruits de mer			
	Légumes au sésame					Salade estivale			Fruits, fromage et biscottes
	Tofu Général Tao					Bœuf stroganoff			
	Riz					Nouilles			
Jours	Dîner Semaine 3			Collation PM	Jours	Dîner Semaine 4			Collation PM
Lundi	Salade de carottes	Casserole cajun aux haricots		Galette avoine et framboises	Lundi	Salade du jardin	Pizza au thon		Trempeuse fruitée, pommes et biscuits
Mardi	Spaghetti de blé entier			Compote de pêches et fromage	Mardi	Légumes racines	Saucisses aux fines herbes		Muffins son, carottes et chocolat
	Jus de légumes					Coucous			
Mercredi	Quesadillas au poisson blanc			Muffins courgettes et mandarines	Mercredi	Salade de riz	Galettes végées aux patates douces		Smoothies aux fruits et yogourt grec
	Salade tex mex					Sauce au cari			
	Salade césar			Salade de fruits et surprises du chef	Jeudi	Pitas et humus	Salade niçoise		Pain aux fraises
Jeudi	Tofu au beurre								
	Riz aux légumes								
	Légumes de saison								
	Pains farcis à la viande et aux haricots								
	Fromage cheddar								
Vendredi	Salade d'épinards et fraises			Tubes de yogourt glacé	Vendredi	Crudités et fromage cheddar	Wraps à la salade de poulet		Tartinade de tofu et craquelins
	Poulet crémeux à l'italienne					Jus de fruits			
	Linguines								

Une collation de fruits frais, de céréales et de lait est servie tous les matins.

RÉFÉRENCES

Gouvernement du Québec, ministère de la Famille, Accueillir la petite enfance : le programme éducatif des services de garde du Québec, 2019 :

https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/programme_educatif.pdf

Gouvernement du Québec, ministère de la Famille, Le cadre de référence Gazelle et Potiron, 2017 :

https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/guide_gazelle_potiron.pdf

Gouvernement du Québec, ministère de la Famille, Favoriser le développement global des jeunes enfants au Québec, 2014

Cégep de Sainte-Foy, Formation sur la nouvelle version du programme éducatif Accueillir la petite enfance, 2019 : <https://dfc.cegep-ste-foy.qc.ca/services-aux-entreprises/petite-enfance-et-sante/accueillir-la-petite-enfance/> Guide du participant, Accueillir la petite enfance, Programme éducatif, 2019

Info-qualité, Volume 4, numéro 1, automne 2020, ministère de la Famille et des Aînés

Guide des dimensions, outil CLASS préscolaire, 2016, Teachstone Training

UQTR, Certificat en soutien pédagogique dans les CPE et autres services de garde (4044), EEI-1053 Pédagogie adaptée en contexte de services de garde, Besoins particuliers

L'éducation par la nature, <https://cpejolicoeur.ca/diaporama/leducation-par-la-nature/>

Regroupement des CPE, l'atelier « Quand la nature reprend ses droits au CPE », janvier 2017

Portneuf en forme, <https://www.familles05portneuf.com/portneuf-en-forme>

Brindami, <http://www.cpeq.net/offre/programmes/brindami/>

Pedayoga, <https://pedayoga.com/>

Brain Gym, <https://neurogymtonik.com/>

Ce programme éducatif a été créé en novembre 2020 par Ann Horn et Nancy Papillon

Modifié en juillet 2024 par Nancy Papillon

Le
Kangourou
CPE/BC

